

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$6 00
UNION POSTALE	8 00
Edition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur: HENRI BOURASSA

POUR LE PROGRES SCOLAIRE

Une oeuvre d'éducation nécessaire

Le secrétaire provincial, le surintendant de l'Instruction publique, l'inspecteur général des écoles primaires catholiques, l'inspecteur régional rencontreront aujourd'hui à Sainte-Agathe les commissaires d'écoles de la région. Le curé de la paroisse, d'autres ecclésiastiques, d'autres laïques aussi qui s'intéressent au progrès de l'école, prendront part à cette réunion. Nous permettrons-ils d'exprimer une fois de plus le vœu que ces congrès se multiplient, qu'ils soient complétés un jour ou l'autre par des journées scolaires, qui, dans chaque paroisse, fassent comprendre à tous l'importance de l'école.

Car il n'y aura de progrès réel, de progrès constant et soutenu, que dans la mesure où tous seront convaincus de la nécessité — et de l'utilité — des sacrifices qu'on leur demande, où tous aussi seront familiarisés avec les conditions primordiales de ce progrès. Les textes de loi ne serviront de rien s'ils ne s'appuient sur une opinion favorable et agissante. Or cette opinion, ce sont les congrès de commissaires, ce seront demain les journées scolaires paroissiales qui permettront de la former.

Nous serions les derniers à méconnaître ce qui s'est déjà fait, la bonne volonté que manifeste, en matière d'éducation, la très grande majorité de nos compatriotes. Mais il faut faire davantage, et cette bonne volonté, il convient souvent de l'éclairer. Il convient particulièrement de bien faire comprendre aux pères de famille que l'école, c'est le prolongement de leur foyer et qu'ils doivent s'y intéresser de très près.

C'est une vérité que les congrès de commissaires ont déjà contribué à répandre, que leur multiplication portera plus loin encore et que des journées scolaires paroissiales enfonceraient dans tous les cerveaux.

Nous n'avons pas entendu le nouveau surintendant, mais il a dû garder la tradition de son vénérable prédécesseur, et c'était un émouvant spectacle que celui de ce vieillard parcourant la province, rappelant aux commissaires la dignité, l'importance de leurs fonctions, indiquant jusqu'au détail des améliorations à apporter à l'école, pour la rendre agréable, attrayante, les précautions à prendre dans le choix des maîtres et des maîtresses, l'esprit chrétien et patriotique qui doit pénétrer toute l'école, etc. Sur ce fond général, l'inspecteur provincial, habituel compagnon de route du surintendant, plaçait des statistiques et des faits précis, particuliers à la région. Il montrait, il montrait sans doute encore aujourd'hui à Sainte-Agathe, les faiblesses de la situation, il indiquait leurs causes: insuffisance ou trop fréquent changement du personnel, etc. Il étudiait devant ces pères de famille le budget de la petite maîtresse d'école, les pressait d'améliorer son sort, de faire à celles qui se vouent à une si rude besogne une vie tout au moins confortable. Comme il n'est pas uniquement un technicien, comme il a des vues générales, il insistait aussi sur le caractère rural que doit garder l'école de campagne, sur la nécessité de donner aux fils de cultivateurs la formation qui leur sera vraiment utile et non point le type de fausse éducation qui les déracinera. D'autres voix venaient confirmer ces conseils.

Tous ceux qui ont suivi ces congrès s'accordent à en louer les bien-faisants résultats. La seule présence des hauts personnages qui y assistent donne d'abord aux commissaires et aux pères de famille qui se joignent à eux une idée plus vive de l'importance de l'oeuvre scolaire. Puis, les conseils portés en pleine réalité, ils montrent ce que l'on peut, ce que l'on doit faire, non point en Europe, où même à l'autre extrémité de la province, mais dans l'endroit même où l'on cause fraternellement. Ils appellent l'attention sur des vérités qu'on ne voyait pas mais qu'il suffit d'indiquer du doigt pour que chacun en reconnaisse l'importance. Le jour où la province entière aura été atteinte par une pareille campagne d'éducation, il sera facile — moins difficile, en tout cas — d'obtenir la hausse des traitements qui permettra de retenir dans l'enseignement un plus grand nombre de maîtres compétents, d'assurer aux bons maîtres une stabilité dans leur emploi qui assurera à l'école le maximum de rendement, de constituer en nombre suffisant des écoles que les enfants trouveront intérêt à fréquenter pendant tout le temps convenable.

On aura en même temps, si la campagne est judicieusement menée, fait pénétrer dans les cerveaux de tous la conviction que l'école doit d'abord tendre à élever les âmes, que, s'il importe qu'elle fournisse aux enfants le moyen de gagner leur vie, il faut aussi, de toute nécessité, qu'elle fortifie leur armature morale, leur conscience chrétienne et patriotique. Et cette éducation populaire généralisée sera, contre les assauts qui pourront nous atteindre demain, l'une des plus efficaces sauvegardes.

Nous n'ignorons point la somme de labeur qu'exigerait une pareille campagne; mais l'objet en vaut, ce nous semble, toute la peine. Puis, l'effort fait aujourd'hui pourrait épargner demain beaucoup de dur travail. C'est la sagesse des peuples qui nous a depuis longtemps avertis qu'il vaut beaucoup mieux prévenir que guérir.

Umer HEROUX

BILLET DU SOIR

AUX COURSES

Deux heures. La foule afflue aux barrières, envahit le terrain, se porte au pesage, escalade les grilles de l'arène, tourbillonne autour des cabines du pari mutuel, lance un coup d'oeil vers les écuries, se porte au long de la piste, attend le premier départ.

Elle est multicolore, bruyante, cosmopolite, remuante, bariolée. Des Chinois, des Anglais, des Italiens conduisent des Japonais. On entend parler français. Des nègres échangent des tuyaux. Un Indien, — cela se voit à son teint, à ses cheveux, aux pommettes de ses joues, — consulte flegmatiquement un tableau des courses à l'écriteau. Des femmes en toilette claire s'agitent; d'autres, en fourrures, font la roue. Ensemble, dans un groupe, il y a un pédicure, un maçon, un bourgeois, un avocat, un gros industriel et un avocat raté; ils parlent des chances de Sunlight, de Meadow Sweet, de Hampden et de Rustic. "Parlez deux dollars pour moi sur Moonlight", crie une femme à un homme un peu éloquent d'elle; il lui répond en la tutoyant.

La foule augmente. Elle est de plus en plus mêlée. Des femmes mises avec excitation causent à tue-tête de toilette, dans l'enceinte réservée. "Comme elle est chic!" s'exclame l'une d'elles, désignant à ses compagnes, du bout de son ombrelle, une grande personne mince, visage tout refait, lèvres carminées, nez et menton blanchis, pommettes rosées, yeux allongés au khol, sourcils peints, cheveux coupés à la repenante, et luechée, croit-on, sur deux échasses, tant elle a déchaussé ses jambes qu'elle a déchaussé ses longues. Une seconde plus tard, on la voit avec une sorte de malice et tous les deux causent en un jargon incompréhensible. Cette femme si "chic" parle du nez!

Des chevaux entrent sur la piste.

La journée est finie. La foule versicolore s'écoule vers les trains qui la conduiront à la ville toute proche. Dans la presse, un équilibriste cynique, assis des champs de courses, dit tout fort à son voisin, au risque de mécontenter des femmes maquillées qui l'entourent: "Après tout, mon vieux, tu sais, ce qu'il y a de plus distingué aux courses, ce sont toujours les chevaux..."

JOCKEY.

CHoses d'ALLEMAGNE

Le programme du Centre

Il est encore trop tôt pour essayer de se démêler au milieu des dépêches qui relatent les premiers résultats des élections allemandes. En attendant qu'il puisse étudier la situation sur des données plus sûres, M. l'abbé Jamin a bien voulu nous donner l'article suivant. C'est, nous le verrons, un manifeste succint mais fidèle du "manifeste" publié dans la Koenische Volkszeitung et dans la Deutsche Zukunft par le Comité exécutif du Centre. Ce manifeste est adressé à toute l'Allemagne.

"Religion et Église, peuple et État, démocratie et progrès social, telles sont les étoiles qui éclairent nos pas (1)".

Aujourd'hui comme par le passé, ce qui fait l'union et conséquemment la force du Centre allemand, c'est que ses membres se sentent animés et inspirés par l'ardent désir de faire triompher par les luttes électorales et parlementaires les principes et les droits de la religion dans la famille, dans l'école, dans la vie sociale et publique, et, pour atteindre ce but, d'assurer à l'Église ou encore de lui reconquérir, par une énergie infatigable et par une vigilance à toute épreuve, le libre exercice de son culte sous toutes les formes et la facilité de ses relations avec les individus et la société tout entière.

L'État, la Religion, l'Église sont les grandes idées que chacun porte au coeur et dont chacun se lisse inspirer dans les discours et les écrits, dans les petits comités et dans les assemblées du grand public, et sans relâche on cherche de la sorte à faire pénétrer, dans toutes les classes dont se compose la nation comme dans toutes les mesures et toutes les lois qui sont officiellement adoptées, ce principe si capital et si moralisateur que la religion n'est pas uniquement affaire de vie privée ou de disposition purement individuelle, mais encore et nécessairement la base de toute la vie publique, la source de la plus sûre inspiration dans les mesures et les lois constitutionnelles et parlementaires.

Par une scrupuleuse fidélité à se rappeler les pures traditions d'un glorieux passé, on reste toujours convaincu que, pour s'opposer efficacement à l'envahissement de l'esprit matérialiste, pour opérer le plus rapidement possible le rapprochement et la réconciliation des multiples professions et métiers, pour assurer une victoire dans la lutte et l'égoïsme des classes, ce n'est que par un esprit vraiment chrétien que l'on pourra mener à bonne fin cette noble mais bien difficile entreprise, suivant laquelle on se propose si ardemment d'éclairer, de moraliser et de pacifier la nation, parce qu'il n'y a que la doctrine vraiment chrétienne qui possède assez de lumière et de force, assez de principes et de promesses pour diriger, soutenir et pacifier tout un peuple dans ses aspirations et ses travaux.

Voilà pourquoi, après avoir obtenu les suffrages des électeurs, on se propose par-dessus tout de ne pas se laisser guider par un intérêt passager et personnel, mais d'être un chef éclairé, averti, énergique en tout ce qui peut assurer à l'ensemble de la nation un avantage réel et légitime, puis de travailler sans relâche et de combattre sans trêve au maintien et à la défense du patrimoine national légué par les ancêtres tant au point de vue matériel que religieux.

Comme les membres du Centre ont en vue une oeuvre solide et persistante, c'est sur l'école tout d'abord qu'ils vont faire porter leur vigilance et leurs réclamations, parce que, pour eux, c'est à l'école première que se forme cette éducation foncièrement chrétienne dont dépendront pour toute la vie les inspirations et les manifestations d'un esprit vraiment chrétien, et dont naîtra ce profond et durable attachement à l'Église comme à une mère et à une bienfaitrice, puisque c'est d'elle qu'on aura reçu une vie et des bienfaits impérissables.

Jamais, au grand jamais, on ne permettra qu'il soit porté atteinte aux droits reconnus par la Constitution en ce qui regarde l'école primaire et les parents chrétiens peuvent compter, sans appréhension, sur le plus entier dévouement et la plus inlassable ténacité de tous et de chacun des membres du Centre pour la création et le maintien d'une atmosphère profondément chrétienne à l'école, et pour une interprétation bien nette et bien définie des mesures et des lois touchant cette matière si importante et si délicate.

De quoi, par ailleurs, le sentiment national et patriotique doit-il naître et continuer à vivre dans les intelligences et les coeurs, si ce n'est de cet esprit chrétien qui sait si bien, à tout moment, en tous lieux, dans toutes les activités, faire surgir spontanément un sincère amour du prochain, une égale justice sociale applicable à tous et à chacun, et faire taire de turbulents et presque incontrôlables désirs de vengeance tant de la part des individus que de celle de la nation dans son ensemble?

C'est ce que le Centre a magnifiquement compris à l'heure actuelle, surtout pour ce qui a trait aux relations internationales, puisque c'est en ce moment où jamais qu'il s'agit d'amener le peuple allemand, si profondément déçu et si cruellement

éprouvé, à mettre en pratique, d'une manière sincère et ostensible, les sublimes et difficiles préceptes de l'Évangile sur le pardon des offenses et l'amour des ennemis, et à renoncer sans restriction aux révoltes et aux insurrections, aux humiliations, aux démanches que suggèrent la vengeance et le dépit, à la revanche que dictent les pertes de fortune et de territoire.

"S'il est indéniable que le traité de Versailles constitue le plus fort obstacle à un travail d'entente et d'harmonie parmi les nations chrétiennes et civilisées, on n'hésitera pas à travailler de toute son âme et de toutes ses forces à en obtenir de la part des vainqueurs une révision plus équitable, mais en même temps, au lieu d'avoir recours aux moyens que conseillent la colère et l'indignation, on fera appel à tout ce que le tact et la prudence, la largeur de vue et la modération peuvent demander et espérer. (2)"

Comme il est du plus haut intérêt pour toute la nation que les patriotes des territoires occupés ou séparés de la mère patrie reçoivent quelque allègement dans la manière dont ils sont traités, on ne manquera pas d'attirer sans cesse et vivement l'attention du gouvernement, pour que de la sorte les heureux effets d'une charité chrétienne et sociale ramènent partout le calme et l'ardeur au travail.

Quant à la politique intérieure du pays proprement dite, comme on demande des droits et des devoirs égaux pour tous, il s'ensuit qu'on requiert ardemment de tous le plus vif intérêt et la participation la plus active à tous les rouages et à tous les fonctionnements de l'État démocratique, et que l'on repousse on ne peut plus fortement toute tentative de renverser par la violence la constitution et le régime actuels, de quel côté que puisse venir ce mouvement, de droite ou de gauche.

De là vient que l'on condamne toute domination d'une classe aux dépens des autres, et que l'un des buts les plus ardemment poursuivis sera sans contredit celui de contribuer à la formation et au soutien d'un gouvernement d'une autorité incontestable et d'une énergie inflexible à l'égard de tout élément perturbateur et destructeur, et de préserver ainsi l'Allemagne d'un cataclysme jamais irréparable si elle devenait le jouet des extrémistes et des révolutionnaires radicaux.

Pour ce qui est de la réorganisation de l'Empire allemand, si l'on ne veut plus, pour tout au monde, de la prédominance de la Prusse, on ne laisse pas de réclamer hautement l'unité de l'État en ce qui touche les impôts, les communications, la défense, les lois, et, en même temps, on désire qu'il soit toujours tenu compte scrupuleusement des différences de pays ou de provinces dont l'histoire a reconnu et retenu les particularités et les habitudes.

Dans la réforme de l'administration on se propose de faire adopter toutes les mesures qui favorisent l'économie dans les bureaux et les rouages publics, et tout ce qui peut assurer à l'État et aux différents pays un nombre suffisant de fonctionnaires dont la compétence et l'esprit consciencieux seront un élément constant d'ordre et de prospérité pour l'ensemble.

C'est à tout prix que l'on veut pour l'armée, la Reichswehr, empêcher toute teinte et tout infiltrement politique, et dans ce but, assurer les militaires contre les craintes de l'avenir par les pensions et les lois de l'Empire.

Il va de soi que le Centre proteste de son dévouement et de son intérêt en tout ce qui peut contribuer au développement et à l'amélioration des classes ouvrières, agricoles et industrielles, ainsi qu'à la libre initiative des individus et des grandes compagnies, pourvu que le bénéfice personnel et particulier soit toujours subordonné au bien public, selon cette formule directrice si souvent répétée: "Oubliez les mesquines sollicitudes de vos intérêts privés et ne pensez qu'au grand tout." (3)

Enfin si les membres du Centre se font une stricte obligation de promouvoir par des lois judicieuses la protection et le développement d'une forte classe moyenne en faveur de l'industrie et du commerce, ils sont loin d'oublier que l'un de leurs devoirs les plus sacrés est d'apporter tous leurs soins à répandre par tout le pays l'enseignement supérieur et technique, en intéressant toute la nation au maintien intelligent et à l'estime toujours croissante des vieilles universités ainsi qu'à la fondation et à la dotation généreuse de nouvelles écoles de hautes études, puis en montrant, par la parole et l'exemple, la nécessité et l'incalculable utilité d'une élite d'une classe de techniciens et de savants dont les travaux et les services constants ne manqueraient pas, comme par le passé, de porter bien haut et dans l'univers entier la gloire et l'admiration du nom allemand.

Comme il est facile d'en tirer la conclusion, le Centre ne consentira assurément jamais à mériter par une conduite mesquine et lâche les

(1) Religion und Kirche, Volk und Staat, Demokratie und sozialer Fortschritt sind unsere Leitsterne.

(2) Der Versailler Friedensvertrag bildet das starkste Hindernis für ein einträchtiges Zusammenarbeiten der christlichen Kulturvölker. Darum fordern wir seine Revision, aber nicht mit Hilfe einer Gewalt, sondern mit Hilfe einer klugen, verständigen Politik.

(3) Vergisst die engen Sorgen eurer Privatinteressen und denkt ans grosse Ganze.

reproches que Sophocle pouvait adresser autrefois aux politiciens de son temps: "Pour moi je regarde et j'ai toujours regardé comme de méchants hommes ceux qui, chargés du gouvernement de l'État, loin de s'attacher courageusement aux meilleurs principes, laissent enchaîner leur langue par la crainte; et je ne puis que mépriser ceux qui préfèrent les intérêts d'un ami à ceux de la patrie."

Aussi un pareil programme, tel que nous venons de l'exposer, s'il comporte avec lui un bien lourd fardeau, fera-t-il grand honneur au parti politique qui a juré avec ferveur et enthousiasme de l'exécuter et de le faire respecter sous la coupole du Reichstag pour la gloire de Dieu et la liberté de l'Église, pour le salut de la nation et la grandeur de la patrie.

L'abbé Henri JAMIN.

(7 juin 1920).

BLOC-NOTES

S'en va-t-il ?

On s'est demandé, aux premiers jours où il fut sérieusement question pour le Canada d'avoir à Washington un représentant soumis à la direction de Londres, qui occuperait ce poste. Dans le temps, on a parlé de M. Rowell, M. Rowell a laissé dire, il s'est contenté de sourire. Ces jours-ci, la rumeur de son prochain départ renait. Notre premier ambassadeur, ce serait lui, qui a tant parlé du Canada devenu une nation. Son départ faciliterait singulièrement le replâtrage du cabinet Borden; c'est peut-être là une des raisons déterminantes de l'acte que M. Borden projette de poser, parait-il, en désignant M. Rowell. Le correspondant politique du Star, à Ottawa, dit que cette rumeur s'accroît de plus en plus, dans les cercles parlementaires, où personne n'a d'antipathie bien tendre pour M. Rowell, bien qu'on y reconnaisse son talent doublé d'habileté et d'esprit d'intrigue. M. Rowell a été un des maîtres inspirateurs, avec M. Meighen, du cabinet uni-oniste; il y a exercé une influence considérable, et quelques-unes des initiatives les plus douteuses du cabinet Borden lui sont dues. Avec ce ministre, M. Meighen, M. Rowell s'était d'avance posé en candidat à la succession du premier ministre — qui, malheureusement pour eux, ne s'en est pas encore allé. M. Rowell partit, M. Meighen se sentira plus libre et plus sûr, sans doute, du poste de président du conseil et de premier ministre. Qu'il se garde, néanmoins, de triompher d'avance. Il y a si loin de la coupe aux lèvres, surtout en politique!

Un désert ? Des gens ont représenté l'Ontario comme une province totalement "sèche", un véritable Sahara pour les individus qui aiment à prendre leur petit verre une ou deux fois, et davantage même, chaque jour. Il faut croire que l'Ontario prohibitionniste trouve avec la loi des accommodements. Car ne lisait-on pas il y a quelques heures, dans la chronique maritime du Star, ces lignes-ci: "Le Saturnia, qui arrive de Glasgow, vient encore de baliser tous les records de Montréal, comme porteur d'alcool. Il a son bord à peu près 40,000 caisses de Scotch whisky, qui forment le gros de sa cargaison. On nous dit que ce whisky est en bloc destiné à l'Ontario (practically all booked for Ontario consumption)." Et voilà! Pour des gens qui ne boivent pas, nos voisins ne sauront pas quoi faire de ces 40,000 caisses d'alcool. Ou, s'ils le savent, ils se garderont de le dire.

Notre réserve d'or D'un long et terne discours de M. McMurtry, financier député aux Communes, et qui, pendant quelque temps, occupa un poste assez en vedette, tout près du cabinet, il ressort néanmoins quelques détails intéressants. Ainsi, en 1914, quel que semaines avant la guerre, il y avait en cours, au Canada, des billets de banque et du papier-monnaie fédéral pour une somme totale de 219 millions et demi, couverte aux deux tiers par une réserve d'or de plus de 146 millions. Le 31 mars, cette année, la proportion était renversée: le papier-monnaie des banques et du trésor fédéral se totalisait à \$537,702,000, contre une réserve en or d'à peine un tiers, soit \$190,777,000. Il serait temps, selon M. McMurtry, — il n'est pas seul de cet avis, — de dégonfler nos finances de cet excès de papier-monnaie et de crédit. Mais voilà! comment nous y prendre? En exportant, disent les médecins financiers. En exportant, certes; mais nous exportons déjà... et notre papier-monnaie reste, et nous n'avons guère plus d'or, et notre dollar est toujours déprécié, à New York, et il ne fait prime sur aucun marché de quelque importance. En théorie, le remède est facile. En pratique, c'est une autre affaire.

Sur la paille Quand on dit d'un homme qu'il est sur la paille, cela n'indique pas qu'il ait, financièrement, bien des ressources. Or, il paraît qu'avant des années, tous les journaux seront sur la paille. Entendons-nous. Si le papier fait avec de la paille de bois continue de monter, les journaux ne seront plus du tout riches, — du moins ceux qui le sont de ce temps-ci, — et les autres seront encore plus pauvres que maintenant; ce sera presque la paille. Par ailleurs, un nouveau procédé de fabrication du papier à journal mettra peut-être tous les journaux sur la paille sans que, pour cela, ils en soient plus pauvres. Dans ce cas, c'est que le papier à journal sera

LA SESSION D'OTTAWA

La prochaine session

M. Drayton la promet en janvier 1921. — M. Rowell et la gendarmerie à cheval.

PAR LOUIS DUPIRE

Ottawa, le 7. — Et voilà qu'on parle déjà d'une nouvelle session quand la date de clôture de l'actuelle reste encore enveloppée dans le brouillard! Si la députation continue de manifester une pareille ardeur au travail, il faudra bien qu'elle se paie une augmentation d'indemnité, et que l'on voie — ô horreur! — la droite voter avec la gauche dans une touchante unanimité. Si la question se pose, le vote ne sera pourtant pas tout à fait unanime. Il y aura, paraît-il, quelques dissidences. Nous avons signalé l'autre jour l'attitude de M. Proulx, de Prescott, qui voudrait faire le tour du restaurant de l'indemnité restant stationnaire pour le plus grand bien du contribuable. M. Roch Lanctôt est également contre l'indemnité. C'est une particularité de plus pour ce député franchement original, puisque seul de toute la Chambre il pouvait déclarer l'autre jour qu'il n'avait aucun reproche à se faire en face de l'énormité de la dette de guerre, ayant toujours fait tout en son modeste pouvoir pour tenir le pays hors de la guerre et pour combattre les divers emprunts de la victoire ou de la liberté. "J'ai fait une tournée lors du recrutement volontaire, disait-il, et j'ai demandé aux jeunes gens de nos paroisses de ne point s'enrôler, quand tous les politiciens préchaient le contraire. J'ai fait une tournée de mon côté quand on a lancé le premier emprunt de la guerre et j'ai recommandé à mes électeurs de ne pas mettre un sou à la disposition du gouvernement." Aujourd'hui le député de Laprairie se scandalise de ce que certains de ses

collègues soient disposés à voter avec le gouvernement, si le gouvernement propose un projet de loi pour l'augmentation de l'indemnité. Il raisonne de façon simpliste, mais logique. "Si" est vrai, dit-il, que la guerre étant terminée, le mandat du gouvernement est expiré et qu'il n'a plus qu'une autorité usurpée, comment pourrait-il en avoir davantage quand il proposera l'augmentation d'indemnité? Le peuple ne comprendra pas que la gauche se rallie à ces gens-là sur une question d'intérêt immédiat et personnel?" Mais M. Lanctôt ne rencontre pas plus d'approbateurs que pendant la guerre. C'est décidément un type à part.

Comme M. Drayton demandait ce soir à la Chambre, peu de temps avant l'ajournement, de lui voter le sixième provisoire, M. King a fait observer que si la session commençait plus tôt il serait parfaitement possible de se dispenser de cet engagement en blanc et que les crédits pourraient être discutés avant l'expiration de l'année financière.

Il faut le consentement unanime pour faire passer une pareille motion; M. Denis a donc déclaré qu'il refuserait son consentement à moins que le gouvernement ne fît une déclaration au sujet de la convocation de la prochaine session. La déclaration ne tentait pas le ministre des finances, nouveau dans le métier, et qui redoutait de lier le gouvernement, mais il a fini par promettre que les Chambres se réuniraient au mois de janvier l'année prochaine. M. King avait suggéré le mois de novembre. On voit donc que la députation est zélée.

Quelques interpellations, après-midi. M. Borden répond à M. King qu'il s'efforcera de la date laquelle il est possible de faire des élections partielles dans East-Elgin. A M. D. Mackenzie, le premier ministre a annoncé qu'aussitôt qu'il aura entre les mains le texte du traité des pêcheries conclu entre les États-Unis et le Canada, il le soumettra pour discussion aux Communes.

Les prêts faits pour la construction de logements ouvriers, en vertu de la loi fédérale, d'après un rapport déposé en Chambre cet après-midi, sont portés de \$3,000 à \$5,500 pour les maisons de quatre à cinq pièces, et de \$5,500 à \$4,000 pour les maisons de six à sept pièces. Cette augmentation de cinq cents dollars réduit le nombre des maisons qui pourront être construites, mais encouragea peut-être davantage l'utilisation des crédits fédéraux.

Le docteur Tolinie, ministre de l'agriculture, a fait adopter un projet de loi qui intéresse particulièrement les agriculteurs. Il s'agit de régler

(Suite à la 2ème page)

M. Bilodeau

M. Ernest Bilodeau, qui fut pendant cinq ans notre chroniqueur parlementaire à Ottawa, et qui passa des affaires au journalisme, en 1914, au Devoir, retourne aux affaires des semaines-ci. Il s'embarquera pour un voyage d'études en Europe, la semaine prochaine, et prendra sa nouvelle position au commencement d'août.

Nos meilleurs souhaits à notre ancien camarade.

Notre campagne

SAINTE-CUNEGONDE-QUEBEC

M. Bourassa poursuivant sa campagne de propagande, a rencontré hier soir, à la salle du collège de Sainte-Cunegonde, plusieurs centaines de nos amis. Le défaut d'espace nous contraint de remettre à demain le récit de cette réunion.

Demain soir, mercredi, M. Bourassa parlera à Québec, à la demande de nos amis de cette ville. La réunion aura lieu dans la salle des conférences des Chevaliers de Colomb, Grande Allée.

Entrée libre. Les dames sont invitées.

M. l'abbé Groulx à Chicoutimi

M. l'abbé Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, qui parle aujourd'hui à Boston, à une réunion des membres de la Ligue de Ralliement français en Amérique, donnera jeudi soir, à Chicoutimi, une conférence sur la vie intime de nos pères.

G. P.

M. HENRI BOURASSA A QUEBEC

MERCREDI SOIR

A la demande de nos amis de Québec, M. Henri Bourassa donnera demain soir, mercredi, salle des conférences des Chevaliers de Colomb, Grande Allée, une conférence publique sur la presse.

La réunion est organisée par le comité de propagande de Québec. Entrée libre. Les dames sont invitées.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engageront de ne pas révéler le nom de leur correspondant, et de ne pas enlever le temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

LE CONGRES DU CHANT GREGORIEN

M. le Directeur,

Les premiers, deux et trois jours, ont lieu dans la ville de New-York, un congrès de musique religieuse, sous les auspices de la Société Saint-Grégoire d'Amérique. La demande d'expression de M. le directeur Hayes on ne s'occupe que de la question du chant grégorien.

De tous les points du continent, voire même d'Europe, les congressistes affluent par milliers. Au premier rang se trouvent Dom Gaudard et Dom Mocquereau, venus, le premier d'Angleterre, le second de l'île de Wight, pour apporter aux congressistes le mot qui fortifie les énergies naissantes et donne à ceux qui sont sur le point de défaillir le regain de vigueur qui leur assurera la victoire finale.

Montreal y comptait quatre représentants : le Père Fontaine, S.J., maître de chapelle à l'Immaculée Conception; M. J. Cloutier, organiste à Saint-Henri; G. Dupuis et W. Deschênes, respectivement maîtres de chapelle à Notre-Dame et à Sainte-Cunégonde.

Le congrès s'ouvre solennellement par le chant "Veni Creator" dans la cathédrale de Saint-Patrice, mardi à onze heures du matin. Dom Gaudard, du haut de la chaire, dirige un chœur d'au moins cinq mille voix, formé de 3500 enfants choisis dans 47 écoles différentes, ainsi que des congressistes, le tout accompagné aux grandes orgues, par M. Joseph Bonnet.

Monsieur Hayes, archevêque de New-York, fait alors son entrée solennelle, tandis que le chœur des Séminaristes de Saint-Bernard, Rochester, entonne "Sacrosanctus Pontificis". Suit la messe, suivie du Saint-Esprit. Les séminaristes de Rochester alternent avec le chœur des fidèles pour la messe dite "des anges". Le spectacle est unique. Toutes ces maîtrises diverses, préparées de longue main, chantant avec un ensemble parfait et une puissance dynamique propre à donner un maximum d'effet avec un minimum d'effort de la part de chacun des exécutants.

À deux heures trente, première séance du congrès à la salle du Collège. L'assistance est des plus nombreuses.

D'interminables applaudissements retentissent : Dom Mocquereau s'est levé pour adresser la parole. Son allocution dure une dizaine de minutes : il remercie les organisateurs de la fête de l'y avoir convié et annonce qu'étant donné son ignorance de la langue anglaise, il laissera à Dom Gaudard, qui lui, vient des îles Britanniques, le soin de traiter le sujet principal.

Dom Gaudard réplique en anglais le discours de Dom Mocquereau, puis parle pendant une heure et quart sur "les Papes et la restauration du chant d'église".

L'abbé Ryan nous entretient ensuite des vêtements sacrés dans le rite romain et de leur développement historique.

À l'issue de cette conférence, on chante Vêpres et Complies, à la Cathédrale, la chorale du Séminaire de Rochester alternant avec la foule comme à l'office du matin.

Le soir, discussion publique sur la possibilité de faire chanter l'office de la messe par les fidèles.

La seconde journée s'ouvre par une messe de Requiem pour les soldats morts au champ d'honneur. Cette fois, le chant est confié aux séminaristes de Saint-Joseph, Dunwoody : il est sans accompagnement. Jamais nous n'oublierons le "Libera me Domine" que nous entendîmes ce jour-là. Son ardente supplication fit monter des larmes d'un des yeux, chez des gens auxquels leur emploi même donne l'opportunité d'entendre et de chanter la même pièce plusieurs fois la semaine.

Dans l'après-midi, troisième séance du congrès. Conférence par l'abbé T. E. Shields, sur "La liturgie dans l'éducation des enfants". Puis les élèves, garçons et filles de Notre-Dame de Lourdes et de l'Annonciation, viennent donner une démonstration pratique de la façon dont on leur enseigne la musique.

Le troisième jour, c'était la Fête-Dieu. Mgr Hayes pontifie à la messe : le chant est confié au Séminaire de Baltimore sous la direction de Mgr Manzetti. La schola alterne avec les fidèles pour la messe "B. M. V. curie Jubilo" le Laudus Sion et le Te Deum. Cette cérémonie marque la fin du congrès.

Ce fut un succès artistique. Nous y entendîmes les trois scholas qui jouissent de la plus grande renommée aux États-Unis, pour l'exécution de la musique religieuse : Rochester, New-York et Baltimore. S'il nous était permis d'aller plus loin, nous dirions que nous avons préféré l'exécution donnée par le Séminaire de Baltimore à celle des deux autres. Le chant des Séminaristes de Rochester nous sembla trop saccadé, et la méthode qui consiste à séparer chaque neume par une pause, si courte soit-elle, enlève au chant l'un de ses principaux caractères : ce berceement qui en fait tout le charme.

Ajoutons immédiatement que cette appréciation n'est pas de nous, mais de l'un des personnages les plus en vue du congrès, visiteur européen, qui nous a causé.

Le chant des Séminaristes de New-York, par contre, est très uni, mais un peu lent à notre avis.

Voilà pourquoi nous décernons

la palme aux élèves de Mgr Manzetti. Tout en élevant nos éloges vers Dieu il a su charmer nos oreilles d'une façon tout à fait délicate.

Est-ce à dire que nous n'ayons rien de comparable à ces maîtrises célèbres ? Je ne le crois pas. Le Séminaire de Montréal choisissant parmi ses membres une schola la perfectionnant jusqu'au moindre détail en vue d'un concert sacré, n'aurait pas à craindre la comparaison avec les chœurs que nous avons entendus.

Quant aux enfants de nos écoles, donnons-leur une préparation comme celle qu'ont reçue ceux de New-York et nous aurons la certitude qu'ils chanteront mieux que ceux-ci. On aura une faible idée de cette préparation quand on saura que la maison Fischer avait édité un fascicule contenant les offices à chanter pour ce congrès et que, huit mois avant celui-ci, chaque enfant, libre en main, préparait ces mêmes offices.

Il nous fut donné de causer assez longuement avec trois hommes éminents dont nous garderons le meilleur des souvenirs : Dom Mocquereau, le Père Pietro Yon, S.J., et M. Nichola Montani, ces deux derniers, compositeurs dont la renommée a franchi les mers. Tous ont exprimé le plaisir qu'ils éprouvaient de voir la Province de Québec représentée au congrès.

Dom Mocquereau nous disait toute la joie que lui aurait causée un voyage à Montréal, malheureusement il doit retourner en Europe le 22 juin et d'ici là, tous ses instants seront occupés.

Monsieur Montani, l'un des plus célèbres musiciens des États-Unis, nous a parlé avec les plus grands éloges de la Province de Québec et des paroles passant aux acles, il nous a annoncé que la Société Saint-Grégoire d'Amérique dont il est l'âme dirigeante, tiendrait l'une de ses prochaines conventions, sinon la prochaine, à Montréal même.

Nous ne saurions terminer ces quelques notes hâtives sans communiquer aux amis du chant grégorien l'excellente nouvelle suivante que nous tenons de l'abbé Ryan, de la cathédrale de New-York :

Les Bénédictins, cédant aux demandes pressantes des évêques américains, ont décidé de fonder un monastère dans l'État du Rhode Island, pour l'enseignement du chant grégorien. Ceci permettra à nos futurs maîtres de chapelle d'aller aux sources mêmes puiser les principes du chant religieux, avantage qui, jusqu'ici, n'était réservé qu'à un petit nombre de privilégiés.

Esprons que, nombreux seront ceux qui en profiteront pour le plus grand bien de la religion et de l'art musical lui-même.

W. DESCHÊNES, N.P.

Il y a dix ans

(Le Devoir, No 127, 8 juin 1910).

M. Armand Lavergne écrit, sous le titre : "Les Français". "La loi du français est donc entrée dans nos statuts. C'est là un beau triomphe pour l'Association de la Jeunesse Catholique."

Devant les dames de la Crèche de la Miséricorde, l'abbé Belleney donne une intéressante causerie sur la Française d'aujourd'hui.

Les nouveaux juges : MM. Laroche et Ethier recevaient l'hommage, qui décrochait la troisième timbale.

La lutte contre la tuberculose. Le Dr Adams demande aux femmes protestantes de suivre l'exemple de leurs sœurs catholiques, dans la lutte contre le fléau.

Mort de Goldwin Smith. Ce célèbre littérateur et historien anglais décédé hier, à Toronto, à l'âge de 87 ans.

Le règlement Carter. Faute de deux chevaux pour former quorum, la séance d'hier, convoquée expressément pour la mise à l'étude de cette mesure, n'a pas lieu.

Mgr Sharette. L'île de Terre-Neuve est placée sous la juridiction du délégué apostolique.

La liste civile en Allemagne. Les socialistes sont les seuls à s'opposer à l'augmentation.

On propose de prendre des mesures sévères pour empêcher l'affluence trop considérable.

La cause de la tempérance serait le principal article du programme des candidats à l'échevinage dans les quartiers nouveaux de la ville.

Le monument Dollard. MM. Louis Beaubien et T. Chas-Casgrain envoient d'importantes souscriptions.

Le gén. Pershing démissionne

Washington, 8. — Le général Pershing a écrit au secrétaire de la guerre Baker, lui demandant la permission de se retirer du service actif "dans les quelques mois qui vont suivre".

L'ancien commandant des troupes expéditionnaires américaines a déclaré qu'après l'accomplissement de la tâche incidente à l'adoption récente de la loi de réorganisation de l'armée ses devoirs ordinaires ne nécessiteront qu'une partie de son temps et que, par conséquent, il veut "être libre de faire quelque chose de plus actif dans la vie".

Vol de soie

New-York, 8. — Le grand juré fédéral a rendu aujourd'hui un verdict de culpabilité accusant près de 50 personnes d'avoir fait partie d'une conspiration pour voler de la soie et d'autres marchandises au montant de \$6,000,000 dans des wagons de marchandises dans l'État de New-York, au cours des douze derniers mois.

L'OEUVRE QUI DOIT CESSER

"C'EST CELLE DES SPECULATEURS ET DES INTERMÉDIAIRES" DÉCLARE LE COMMISSAIRE MURDOCK, À L'ENQUÊTE TENUE À OTTAWA, SUR LA HAUSSE DU PRIX DU SUCRE.

Le contre-interrogatoire conduisit, hier, par le Bureau du Commerce dans l'enquête commencée à Ottawa et continuée ici, à révéler que le grand facteur de la hausse du prix du sucre était l'intermédiaire. MM. les commissaires O'Connor et Murdock conduisaient l'interrogatoire. M. N. K. Leclercq, représentant les compagnies convoquées par la Commission.

Le principal témoin d'hier, a été, sans conteste, M. Robert Anderson, courtier en marchandises, qui a dit des choses stupéfiantes concernant la spéculation sur le sucre. M. Anderson a été traité de spéculateur par le commissaire O'Connor; M. Anderson, en effet, a acheté de Vaughan and Bros, de Magog, deux wagons de sucre qu'il a revendus à la Prévoyance à H. N. Bates and Co., d'Ottawa, à des prix que M. O'Connor a trouvés trop élevés.

M. Anderson a dit qu'il avait acheté un wagon de sucre blanc avec un pourcentage de sucre jaune, au prix de 22 sous pour le sucre blanc et de 19 sous 1-2 pour le sucre jaune, il a montré alors que ce sucre, avant de parvenir au consommateur, avait passé entre les mains de sept vendeurs. M. Anderson n'a pu être très précis sur les différentes transactions et une enquête sera tenue à Toronto, la semaine prochaine, à ce sujet. Le témoin a déclaré qu'en agissant comme intermédiaire, il avait fait des affaires, tout simplement, et que la chose n'était pas condamnable. M. O'Connor lui a donné la réplique très verbeuse.

Le sucre acheté par Anderson au prix ci-haut mentionné a été revendu par lui à 23 sous 1-2 le livre. À un moment de l'interrogatoire, le témoin se méfia de son témoin, le commissaire O'Connor en profita pour détruire l'argument qu'il donnait. Le témoin répondait à des questions par d'autres questions, ce qui n'est pas l'heure de plaider au commissaire O'Connor non plus qu'au commissaire Murdock qui reprit l'interrogatoire plus serré et sévère. À un moment, le commissaire O'Connor déclara au témoin que les intermédiaires n'avaient pas de raison d'exister, que la Commission verrait à les éliminer. Cette spéculation qui n'est autre qu'un commerce d'occasion, ne doit pas continuer. Le commissaire demande les noms d'autres commerçants semblables au témoin, mais celui-ci préfère ne rien dire sur ce sujet.

M. le commissaire Murdock reprend l'interrogatoire et démontre habilement que des profits de 3 cents la livre avaient été faits sur le sucre, ce qui n'est pas tolérable dans la crise que nous traversons actuellement. Si les spéculateurs étaient éliminés, comme ils vont l'être, dit le commissaire, les conditions actuelles n'existeraient pas. Votre œuvre est néfaste et doit cesser.

Les autres témoins, qui ont plutôt déposé des documents que témoigné, ont été : MM. Vaughan, de la maison Vaughan Bros., et James Ward, de la maison James Ward and Co. M. James Ward a prouvé l'existence d'une association de commerçants en gros qui monopolisaient le sucre des raffineries, tandis que ceux qui ne faisaient pas partie de l'Association, ne pouvaient acheter des raffineries.

Avant la fin de la séance, M. l'échevin Dan Gallery se leva et revendiqua l'action sévère de la Commission pour mieux protéger le public. Le témoignage de M. Gallery ne manquait pas de piquant, car ce dernier ne voulait pas divulguer de noms et ne voulait pas se faire assommer. Il se rendit à cette formalité, cependant, et dit que des personnes lui avaient laissé entendre qu'une quantité considérable de sucre était en entrepôt à Montréal.

PETIT CARNET

BLOUIN-GAGNON

Ce matin, à 9 h., a été célébré, à la basilique, le mariage de M. Charles Henri Blouin, pharmacien, et de Mme Hermine Panneton-Gagnon. Une nombreuse assistance de parents et d'amis faisait couronner autour des nouveaux époux : la chapelle était décorée avec goût, de plantes et de fleurs naturelles.

La bénédiction nuptiale a été donnée et la messe célébrée par l'abbé A. Carotte, officier du diocèse, et ami intime des deux familles. Au début de la cérémonie, le célébrant prononça une allocution de circonstance; et durant le Saint Sacrifice, des morceaux de chant religieux furent exécutés par M. J. Filiatrault et Mlle Antoinette Panneton. M. O. Pelletier était à l'orgue. L'heureux couple est parti en voyage à Boston.

En plein air

Des parties de Cinq-Cents et de Bridge auront lieu le 16 juin dans l'après-midi, et un Euche le 17, dans la soirée, organisés par un comité de dames de charité et au profit de l'orphelinat de la Providence de Montréal-Est, No 5414, rue Notre-Dame, Montréal-Est, Co. Laval, P.Q. (communiqué)

Achat de grains de semence

Ottawa, 8. — Le ministre de l'Agriculture a déclaré que les conditions anormales des prairies durant les deux dernières années ont poussé le gouvernement fédéral à maintenir la commission fédérale de l'achat des semences. Le gouvernement depuis l'établissement de cette commission a vendu environ pour seize millions aux fermiers. On a avancé à cette commission depuis 1916 environ onze millions de dollars. Elle a remboursé cette somme au gouvernement et de plus elle a un capital de \$51,185.04.

LLOYD GEORGE EST TOLERANT

IL NE VEUT PAS QUE L'ON CHERCHE LES QUELQUES DOLLARS DANS UN MONDE REMPLI DE MATIÈRE ENFLAMMABLE. — IL FAUT NEGOCIER COMMERCIALEMENT AVEC LA RUSSIE.

Londres, 8 (S. P. A.) — Le premier ministre Lloyd George, le comte Curzon, ministre des Affaires Étrangères et Andrew Bonar Law, leader du gouvernement à la Chambre des Communes, ont conféré aujourd'hui avec Grégoire Krassine, ministre soviétique de l'Industrie et du Commerce, à la résidence officielle du premier ministre, No 10 Downing Street.

Assistaient aussi à la conférence, Winston Spencer Churchill, ministre de la guerre, Sir Eric Geddes, ministre des transports, Arthur Balfour lord président du Conseil, Walter Hume Long, premier lord de l'Amirauté, et Austen Chamberlain, chancelier de l'échiquier.

Il n'y eut pas de rapport officiel de la conférence, qui a duré deux heures.

Le discours du premier ministre aux Communes n'a rien révélé du résultat de la conférence. M. Lloyd George a basé ses arguments sur le besoin absolu de la Russie de se consacrer au travail de reconstruction et sur l'impossibilité de combattre et d'écraser le bolchévisme à moins de consentir à sacrifier des centaines de mille hommes et d'ajouter des milliers de millions de livres sterling à la dette nationale. Il a admis que l'on recevait des rapports contradictoires sur le montant des marchandises exportées en Russie, il a ajouté qu'il n'y avait pas de raison de refuser de faire commerce avec la Russie. Il a terminé son discours en faisant appel à la Chambre de ne pas chercher les querelles dans un monde rempli de matière inflammable.

M. Lloyd George a provoqué le sourire en faisant remarquer que "ce pays avait donné lieu au commerce le plus cannibale du monde".

Il poursuit : "Ce n'est pas une nouvelle doctrine que nous approuvons les us et coutumes de tout gouvernement avant d'entreprendre des relations commerciales, et ce serait une folie de continuer à refuser de faire commerce avec la Russie tant que le gouvernement bolchéviste sera au pouvoir."

"M. Clemenceau n'a certainement jamais voulu reconnaître politiquement les soviets, mais de faire ressortir l'impossibilité de traiter avec un gouvernement coupable d'atrocités serait rayer plus de gouvernements que je le pense".

Le premier ministre, qui a été l'objet de bien des attaques sur le rôle qu'il avait joué quant aux négociations russes, a justifié sa politique. Il a raconté l'histoire des négociations montrant que les alliés avaient tous été en faveur de la reprise des relations économiques et commerciales avec la Russie, sans, toutefois, consentir à reconnaître les relations diplomatiques ni son gouvernement soviétique.

En prétendant qu'il ne serait pas logique de traiter avec un pays mal gouverné, Lloyd George a fait ressortir le fait que l'Angleterre a fait commerce avec le Mexique et la Turquie sans soulever de protestations bien que les atrocités sous le règne d'Abdul Hamid aient été pires que celles de la Russie des soviets.

Le gouvernement britannique est sur le point de conclure une entente postale avec la Russie des soviets, si elle n'est pas encore faite, par l'entremise de M. Grégoire Krassine, ministre soviétique de l'Industrie et du Commerce.

C'est l'opinion du Times, qui ajoute que le gouvernement s'objecte à cet arrangement en prétendant que cette entente impliquerait la reconnaissance de l'administration politique de la Russie.

En Irlande

Berlin, 8. — Les attaques contre la police en Irlande continuent. A Cullinanna, comté d'Armagh, trois constables ont été assaillis, au cours d'un combat au revolver, un civil a été tué. On a incendié une salle publique et une maison dans le comté de Kilkenny.

Londres, 8. — Le gouvernement entend prendre des mesures pour rendre justice à toutes les personnes qui sont impliquées dans des crimes en Irlande. Lloyd George l'a déclaré aux Communes. Le gouvernement doit renforcer le corps de police et il faudra probablement modifier la loi.

Bétail perdu

La Havane, 8. — Environ huit cents bœufs qui se trouvaient sur le "Saint-Charles" samedi, se sont jetés à la mer au cours d'une panique. Très peu ont eu l'instinct de nager vers la rive. Un officier de la marine a aperçu que sur le vaisseau se trouvaient 130 bœufs morts et pour éviter l'infection de la ville il a ordonné au capitaine de jeter les cadavres à la mer. L'équipage faisait ce rude travail quand les autres bêtes ont brisé leurs liens et se sont précipitées à la mer.

Les gens de London vont marcher

Londres, Ont., 8. — À la suite du refus de la ville de reconsidérer le règlement des tramways permettant une augmentation des tarifs, les employés de la compagnie ont déclaré une autre grève à minuit.

Le président McIntyre et le vice-président Ingram de la Commission des Tramways sont arrivés en ville, hier, et ont rencontré les chefs de l'union, mais ils n'ont pu s'entendre avec les employés.

Vains efforts

Québec, 8 (D. N. C.). — Les efforts accomplis pour renflouer le Manchester Division échoué, hier matin, sur les baltures de la rivière Saint-Charles, n'ont pas encore réussi. On espère cependant pouvoir remettre le gros transport à flot aujourd'hui.

LA SESSION D'OTTAWA

(Suite de la 1ère page)

menter la vente des aliments pour bestiaux et d'en empêcher la falsification; l'administration de cette loi sera désormais du ressort du ministre de l'Agriculture; elle était jusqu'ici du ressort du ministre de l'Intérieur.

Un bill du sénat relatif à la continuation des services du directeur des charbonnages dans le district 18 (provinces de l'ouest) a donné lieu à une discussion qui a absorbé le reste de la séance de l'après-midi.

On a naturellement préché le développement de nos ressources naturelles et particulièrement l'exploitation des immenses bassins houillers de l'ouest. M. R.-J. Manion, de Fort William a résumé la question en quelques mots. Alors que les mines de la Nouvelle-Ecosse pourraient suffire pour les besoins de l'est et celles de l'ouest pour l'autre partie, nous payons tribut aux États-Unis. C'est simplement bon. Le docteur Blake conseille la fabrication des briquettes pour adapter le charbon noir au chauffage des maisons particulières.

Sir Sam Hughes demande une réduction des taux de transport pour le charbon, mais le ministre de l'Intérieur lui répond que cette réduction est impossible étant donné que les chemins de fer transportent déjà le charbon à perte.

Le bill, étant étudié en comité, après la formalité de la deuxième lecture, M. King s'objecte à l'article du projet de loi prolongeant jusqu'à la prochaine session l'effet d'un arrêté ministériel. Il propose un amendement qui est naturellement défilé, proposant que l'effet de cet arrêté cesse avec la fin de l'année fiscale.

Le chef de l'opposition s'oppose aussi à l'article du projet de loi qui accorde la ratification du parlement à tous les ordres émis par le directeur des charbonnages; le parlement, dit-il, devrait connaître ces ordres avant de les ratifier. M. Meighen finit par promettre que les ordres seront déposés en Chambre, et, dans cet espoir, on les adopte sans qu'ils soient lus, sur la foi de la parole du ministre de l'Intérieur qui en répond.

Un rapport déposé aujourd'hui sur le bureau de la Chambre approuve de la joie ou de la déception chez les employés civils, nous n'en savons rien. Toujours est-il que les vœux fixés sur le chiffre du boni. Les employés de dix-huit ans et plus, mariés ou soutiens de famille, recevront un boni de \$35 par mois si leur traitement est inférieur à \$1,200 par année; ceux qui ont un salaire de \$20 de plus que \$1,200 recevront un boni de \$33 par mois. En d'autres termes, le boni décroît de deux dollars par chaque \$20 additionnels au-dessus de \$1,200, jusqu'à \$2,040. À partir de cette somme et jusqu'à \$6,000, exclusivement, les employés recevront un boni mensuel de \$20.

Les employés publics de 21 ans et plus, qui n'ont à pourvoir qu'à leur seule subsistance, recevront un boni mensuel de \$21 par mois pour les salaires inférieurs à \$960 par année; \$20 additionnel de salaire, le boni diminue de \$2.50 par mois. Les employés de la même classe entre dix-huit et vingt et un ans dont le salaire est inférieur à \$960 par année, auront droit à un boni mensuel de \$12.50. Les personnes travaillant régulièrement pendant plus d'un mois recevront un boni suivant la quotité proportionnée à leur salaire. Les maîtres de poste ruraux et leurs employés n'ont droit à aucun boni.

À la reprise du soir, une discussion très longue s'est engagée relativement à la police montée. Il s'agissait de voter une somme de \$40,000 pour le paiement de la solde de ces agents et d'une somme de \$500,000 pour leur ériger une caserne à Ottawa.

M. Rowell s'est montré en cette affaire sous son vrai jour. Il craint que ces dépenses ne soient gaspillées. Puis il explique que si les chiffres sont si élevés, c'est que le coût montant de la vie se fait sentir dans l'entretien de la police montée comme ailleurs.

M. Rowell, en réponse à une question de M. Crerar, a expliqué qu'il y avait peu d'hommes dans l'est. Deux cent quatre-vingt-quinze dans le district d'Ottawa, avec cinq officiers et deux hommes, seulement à Montréal. On les emploie surtout, en attendant une insurrection, que le président du conseil, excellent juge de la popularité du gouvernement, attend toujours, à la recherche des alambics. On compte surtout sur le flair de leurs chevaux; des chiens policiers auraient le nez plus sagace. Mais M. Rowell a voulu créer quelque chose et il a trouvé le cheval chercheur d'alambics.

On a étudié ensuite, et adopté (le sujet a déjà été épuisé) le crédit de \$50,000,000 pour le rétablissement des soldats sur les terres. À minuit s'est terminée une journée sans émotions.

S'adresser à l'administration du "Devoir", 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

On adopte pourtant finalement les deux articles après quelques explications supplémentaires de M. Rowell qui promet une réduction de l'effectif de cette police aussi tôt que la milice sera réorganisée et que conséquemment les pouvoirs civils pourront compter sur elle en cas de désordres graves. Ce ne sera peut-être pas l'année prochaine, dit-il, mais sûrement dans deux ans. Puis il explique que si les chiffres sont si élevés, c'est que le coût montant de la vie se fait sentir dans l'entretien de la police montée comme ailleurs.



Vêtements
marque
Society

Articles de
haute qualité
pour hommes

Nouveaux Styles d'Été

Les vêtements de la marque Society sont sans pareils comme valeur. Chaque complet est examiné avec soin avant de quitter la fabrique. La réputation de cette célèbre marque n'est plus à faire. Faites votre choix aujourd'hui dans notre assortiment de vêtements d'été. Depuis \$38.50.

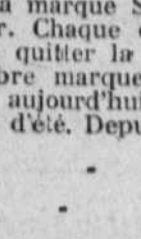
Sous-vêtements d'été
Nouvelles cravates

Chaussettes légères
Belles chemises d'été

A prix raisonnables

MORIN FRÈRE

Marchands de vêtements et d'articles pour hommes
5 EST, RUE STE-CATHERINE
PRES BOUL. ST-LAURENT



PRIMUS

Poudre à Pâtisserie

La Poudre à Pâtisserie PRIMUS est économique, efficace et exempte d'un et de toute autre substance préjudiciable à la santé. C'est pourquoi elle est la poudre à pâte préférée de la ménagère économique.

La marque PRIMUS est votre garantie de qualité et de pureté.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée :: MONTREAL



Digne de votre patronage

LE PAIN

"VICTORIA" ou "PARISIEN"

DE LA BOULANGERIE

J.-A. BROUSSEAU, Limitée

49 à 75 RUE BOYER.

Ce pain — cuit sur la sole — est sain et nourrissant. Il est, à cause de sa saveur caractéristique, l'aliment préféré de tous les âges.

Appeler St-Louis 678 — si votre épicer n'en a pas, de ce pain au goût vraiment délicieux.

Nouvelle importation de

CHAPEAUX DE PAILLE

de chez Tress et Cie, de Londres, Angleterre.

DEPUIS \$3.50

S.-A. de LORIMIER

Mercerie, Chapeaux et Habits de luxe,
34 OUEST, RUE NOTRE-DAME.

La question d'actualité

Lisez et faites lire la brochure de M. Henri Bourassa :

"Syndicats Nationaux ou Internationaux"

Prix : 10 sous l'exemplaire, plus 3 sous pour le port ; \$1 la douzaine, plus 15 sous pour le port.

Conditions spéciales par grandes quantités.

S'adresser à l'administration du "Devoir", 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

Decès à Montréal

BEAULIEU, Eugénie, 21 ans, fille de Laurent Beaulieu.

BRAZEAU, Marie Richer, 76 ans, veuve de Louis Brazeau, 1674 Gédéon.

CHARBONNEAU, Philomène Belanger, 81 ans, veuve de Cyrille Charbonneau, hôteur Aquil.

COMEAU, Célestin, 44 ans, 1035 de Beaulieu.

DELUIS, Joseph, 62 ans, 742 des Érables.

DESORMEAUX, Odeline Thérien, 52 ans, épouse de Pierre Desormeaux, 119 Pontiac.

DAVIAULT, Zéphirin, 45 ans, 554 rue La Breque.

DUPUIS, Marcelle, 2 ans, enfant de feu Edouard Dupuis, 1222 St-Denis.

GLAINEAU, Augusta Beaulieu, 83 ans, veuve de Georges Glaineau, 163 Darling.

GROUX, Rolland, 13 ans, fils d'Auguste Groux, 1551 Wellington.

Louis DUPIRE.

CALENDRIER

DEMAIN, MERCREDI, 9 JUIN 1920
SAINT ERMINE

Lever du soleil, 4 heures 17.
Coucher du soleil, 7 heures 40.
Lever de la lune, le matin.
Nouvelle lune, le 16, à 8 heures 47 minutes du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET CHAUD

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 68
Minimum... 52
Même date l'an dernier... 66
Même date l'an prochain... 66

BAROMETRE

8 h. du matin, 29.90 à 11 h., 29.90 à 1 h.
de l'après-midi, 29.90.

Le départ de M. Borden

Il s'en ira à la fin de la session. — M. Rowell aussi. — L'avenir de M. Meighen.

Ottawa, 8. — (D.N.C.) — On entend parler de plus en plus sérieusement du départ définitif de M. Borden, comme premier ministre, à la fin de la session présente. M. Borden, bien qu'apparemment rétabli, trouve le fardeau trop lourd. Ses amis et ses connaissances ne se gênent pas de dire ouvertement qu'il ne pourrait suffire à la tâche de reconstitution du ministère et au travail ardu qui s'impose au premier ministre. Aussi, selon la rumeur, qui a cours jusque dans les milieux les moins susceptibles de pendre leurs desirs pour un fait accompli, est-il pratiquement réglé que M. Borden s'en va. On dit qu'il ira à Londres comme commissaire général du Canada, poste occupé provisoirement par son ami, M. Perley, ancien député d'Argenteuil aux Communes.

M. Rowell est aussi à la veille de s'en aller. Il n'attend que le remaniement du ministère. Il passera à Washington, comme premier ambassadeur du Canada aux Etats-Unis, sous la direction de l'ambassade anglaise, naturellement. Cela disposerait d'un candidat à la succession de M. Borden et M. Rowell n'aurait pas à affronter une nouvelle élection dans son comté, où il n'est guère apprécié.

M. Meighen se trouverait à rester à peu près seul sur les rangs, comme candidat à la succession de M. Borden. Il y a bien une combinaison White, dont on parle encore, et s'il y a débat, ce sera entre MM. White et Meighen. Advenant le triomphe de M. White, celui-ci cherchera de nouveau à se rallier quelques Canadiens français pour lancer un cabinet de protectionnistes modérés. On ne voit pas encore qu'il ait bien des chances d'y réussir, bien que quelques libéraux soient enclins à favoriser cette combinaison. On doute que le Québec accueille pareille tentative avec plus de bienveillance qu'il en a mis à accueillir l'an dernier l'essai de M. Borden accompagné de M. Drayton, de faire entrer M. Gouin dans un nouveau cabinet fédéral.

Sitôt la session présente finie, vers le premier juillet, les événements se précipiteront, dans la politique fédérale.

La question Irlandaise au congrès républicain

Une résolution préparée par M. de Valera

Chicago, 8. — (S.P.A.) — M. Eamonn de Valera, président de la république irlandaise, a terminé le projet qu'il a élaboré de concert avec M. Frank Walsh et qu'il essaiera d'incorporer dans le programme républicain.

Voici le texte de la résolution qui sera présentée au congrès républicain par les "Irish Sympathizers".

"Nous souvenant des circonstances qui ont présidé à la naissance de notre propre nation, nous disons que tous les gouvernements reçoivent leurs justes pouvoirs du consentement du peuple.

"Nous refusons aux nations puissantes le droit de tenir les nations faibles dans l'esclavage et de les tenir à la merci de leurs intérêts. Nous croyons que toutes les tentatives faites dans le but de faire reconnaître ce droit sont une source de guerres continuelles.

Dans l'intérêt de la paix du monde et parce que l'Amérique a toujours plaidé en faveur de la justice, nous offrons notre sympathie traditionnelle à toutes les nations comme l'Irlande qui luttent justement pour leur liberté.

"Nous tenons à notre droit et nous continuerons à reconnaître les nations qui, comme l'Irlande, ont repudié un gouvernement étranger parce qu'elles réclament le droit de se gouverner elles-mêmes et celles qui, par un vote libre du peuple, ont établi une république et choisi un gouvernement auquel elles ont voué leur obéissance. Notre parti aura pour politique de reconnaître de telles républiques et en particulier pour la république irlandaise, afin d'obtenir la reconnaissance des principes pour lesquels nos soldats ont donné leur vie au cours de la dernière guerre."

On croit que c'est M. de Valera lui-même qui présentera cette résolution.

Un massacre en Sibirie

Plusieurs centaines de Japonais et de Japonaises sont mis à mort par les bolchevistes en Sibirie.

Honolulu, 8 (S. P. A.) — On mande de Tokio que plusieurs centaines de Japonais y compris des femmes et des enfants, ont été tués par des bolchevistes, à Nikolaevsk, en Sibirie, le 2 mars. Des Russes qui ont été témoins de l'écabotement, disent que tous les Japonais qui se trouvaient dans la ville de Nikolaevsk, ont été tués.

Haine de race

New-York, 8. — (S.P.A.) — Un groupe de cinquante blancs ont cherché à noyer deux mille pique-niqueurs chinois qui emmenaient avec eux soixante-quinze filles blanches, outre des filles chinoises, à une excursion de plaisir à bord du navire "Mandalay". Les plus fouteux d'entre eux ont sauté à bord avec le départ du navire, et cherché à enlever les jeunes filles des mains des Chinois; la police est intervenue et la bataille a commencé.

Les Chinois eurent naturellement le dessus et quand le navire quitta le quai, l'on pouvait voir les mécontents rouges de colère, promettant de se venger. Comme les excursionnistes se rendaient à Beau Mountain, les jeunes gens de la race blanche complotèrent d'aller les rencontrer en rangs plus serrés, afin de reprendre leurs prétendus droits; ils résolurent de se rendre à l'endroit du pique-nique, par voie ferrée.

Mais les détectives avertis par la police du quai, déjouèrent leurs plans, en les empêchant de monter à bord du train, les agents se rendirent en grand nombre à Beau Mountain, afin de protéger les excursionnistes.

On assure que les jeunes gens avaient des billets authentiques qu'ils avaient obtenus par voie détournée, pour prendre part au pique-nique des Chinois; mais on leur refusa nettement l'entrée du navire, seules les jeunes filles blanches invitées spécialement étaient admises.

Une panique

"Guayaquil, 8. — La banque "South America", à Quito, a été contrainte de fermer ses portes à cause d'une panique résultant du retrait de presque tous les dépôts.

LE CORSICAN ENTRE DANS NOTRE PORT

CE PAQUEBOT ARRIVE A MONTREAL, CE MATIN, A 9 H. 45. AVEC 981 PASSAGERS. — LE QUEBEC ENCORE ECHOUE.

Le Corsican de la C. P. O. S., qui a quitté Liverpool, le 28 mai, est arrivé, à 9 heures 45, ce matin, à Montréal, avec, à son bord, 981 passagers, dont 418 de cabine et 563 de troisième classe. Tous les passagers, à part quelques rares exceptions, viennent d'Angleterre et se dirigent vers l'Ouest. Le navire est sous le commandement du capitaine A. Rennie; il jauge 11,000 tonnes. Le Corsican repartira pour Liverpool, le 12 juin.

Le Cabotia, de la Robert Reford Co., est arrivé à Montréal, ce matin, à 6 heures. Le Royalite de la Imperial Oil Co. est arrivé à 3 heures 30.

MANCHESTER DIVISION

La Manchester Division qui s'est fait échouer, à l'embouchure de la rivière Saint-Charles, hier matin, sur un banc de sable, a été remis facilement à flot, ce matin, alors que la marée était haute. On a dû alléger un peu la cargaison du cargo, afin de faciliter le départ. Le Manchester Division, qui appartient à la ligne Manchester, Furness Withy, agents, vient de Manchester et se dirige vers Québec.

LE QUEBEC

A la dernière heure, on nous dit que le Québec n'a pu être encore retiré du banc de sable où il s'est échoué jeudi dernier.

En Allemagne

Berlin, 8. — (S.P.A.) — Le gouvernement allemand a offert sa démission au président Ebert, lequel lui a demandé de rester au pouvoir provisoirement.

Le président Ebert a aussi demandé au chancelier Mueller de prendre des mesures pour que le résultat définitif des élections qui ont eu lieu dimanche soit connu au plus tôt, afin que le Reichstag soit convoqué dans le plus bref délai.

Von Richthofen subit une enquête

Mexico, 8 (S. P. A.) — Le général Salvador Alvarado a confirmé la nouvelle de sa démission comme ministre des finances dans le cabinet Huerta. On dit que le général Rubio remplacera le général Alvarado au ministère des finances. Le général Jacinto Trevino a prêté le serment comme ministre de l'Industrie, du commerce et du travail, hier.

Le trafic des chemins de fer entre Mexico et Vera-Cruz, est repris. Les voyageurs qui partent de Mexico à destination de l'étranger, s'embarquent maintenant à Tampico.

Chute d'un quatrième

Trois-Rivières, 8. — (D.N.C.) — Un tragique accident est arrivé, cette nuit, à l'un des pensionnaires de l'hôtel commerciale. La police, vers deux heures, vint avertir le propriétaire, M. Norbert qui un homme gisait mort sur le trottoir. Il fut immédiatement identifié comme étant un nommé T. J. Teggart, d'environ 26 ans, et employé à la Three-Rivers Shipyards.

Il était entré de bonne heure, hier soir, en état d'ébriété et il est présu-mé qu'il s'est jeté de la fenêtre de sa chambre du quatrième étage, dans un moment de délire.

Le défunt possédait des parents à Montréal, dont un frère à Villeneuve, du nom de John. Une enquête sera tenue aujourd'hui.

Aux Assises

Le juge Désy a rendu jugement, ce matin, contre Uric Boyer et Paul Paradis, chauffeur et mécanicien du Pacifique-Canadien, trouvés coupables d'avoir conduit une locomotive en état d'ivresse. Ils ont été condamnés à \$50 qu'ils devront payer d'ici le 23 juin, sinon la Cour les condamnera à deux ans de pénitencier. Le juge a fait remarquer que les coupables bénéficiaient de la clémence de la Cour, parce que la locomotive n'était pas en mouvement quand les agents de la compagnie les ont appréhendés, en état d'ivresse.

Ce matin, a commencé le procès de Charles Wilson, vétérinaire, accusé de vol.

On recherche les filous

Depuis quelques jours, on a rapporté à la sûreté plusieurs petits vols qui semblent les méfaits d'une bande opérant surtout dans le nord. J. Margolaise, mercier, de la rue Saint-Vincent, s'est fait voler plusieurs chemises de soie, des faux-culs et des vestons d'été, pour une valeur de \$100. On présume que les voleurs se sont servis d'une auto pour transporter leur butin. Le chef Lepage a donné de précieux signalements à ses limiers.

Une explosion à Toronto

Toronto, 8. — (S.P.A.) — Une explosion s'est produite à une heure cet après-midi dans l'atelier de typographie du Toronto Telegram. On dit qu'il y a des pertes de vie. Les dommages sont considérables.

Rapatriés

Trieste, 8. — Six mille Tcheco-Slovaques rapatriés de Vladivostok sont arrivés à bord de l'"America". Ils ont été reçus avec enthousiasme.

AUTRE FAÇON DE PROCÉDER

M. DECARY VEUT INSTITUER UN NOUVEAU PROCÉDER POUR OBTENIR DE BONNES SOUMISSIONS AU SUJET DES TRAVAUX DE PAVAGES. — UNE ÉCONOMIE À RÉALISER — LE BONI DES EMPLOYÉS.

Les administrateurs comptent économiser de fortes sommes à la ville, en changeant leur manière de procéder au sujet des travaux de pavages.

Au lieu de soumettre les estimations des ingénieurs de la ville au conseil, afin de les faire accepter, avant de demander des soumissions, ils commenceront par l'opposé: les entrepreneurs soumettront leurs prix, la commission accordera le contrat, puis elle présentera le tout au conseil qui devra se prononcer alors dans un délai raisonnable.

Jusqu'ici les soumissionnaires basaient leurs prix sur ceux que les ingénieurs de la ville avaient préparés; et comme ces derniers baissaient une marge assez forte pour faire face à l'imprévu, les entrepreneurs cherchaient à l'englober, en montant un peu leurs prix. A l'avenir, les rapports de pavages ne porteront plus de prix; cependant, les ingénieurs en prépareront spécialement pour les commissaires. De la sorte, on espère protéger les intérêts du public en obtenant de bonnes soumissions, et réaliser de réelles économies.

LES BONI AUX FONCTIONNAIRES

Tout l'hôtel de ville reflète aujourd'hui un air de fête; les employés vont et viennent affairés, réjouis, heureux, c'est que les commissaires ont définitivement accepté le rapport de M. Gaudet, leur distribuant à tous une somme de \$75,266.92 en boni.

Le rapport du commissaire du service civil mentionne, avec le nombre de fonctionnaires qui bénéficieront du boni, le mode de distribution; il se lit comme suit: Le boni s'appliquera aux employés mariés des deux sexes et aux célibataires ayant un salaire de \$2,040 ou moins, et étant à l'emploi de la ville depuis six mois.

Le montant servira à trois fins distinctes: 1.—Une somme de \$11,332.96 pour augmenter le salaire actuel des employés qui gagnent moins que ceux qui font le même travail dans d'autres corporations que la ville, et pour augmenter le salaire actuel de certains employés au minimum fixé par la commission municipale dans la classification des employés.

2.—Une somme n'excédant pas \$49,000 qui sera distribuée comme "boni du coût de la vie". Le boni de \$120 sera accordé à 244 employés, ce qui fait une somme de \$29,280; un boni partiel de \$20 à \$90 à 76 employés, représentant \$4,880.04; enfin un boni de \$60 à 108 employés, représentant \$6,480. En un mot, 428 employés recevront un boni, dont le total sera de \$40,640.04.

Le nombre total net d'employés bénéficiaires de la distribution des \$75,266.92 est de 485, dont 133 recevant des augmentations de salaires et 428 recevant un boni, ce qui fait un total de 561, dont on déduit un nombre de 76 qui reçoivent un boni partiel, ce qui fait 485.

3.—La balance de \$14,933.96 ou plus constituera un fonds de dépenses imprévues, pour faire face aux augmentations futures de salaires ou aux rajustements qui devront être faits par la commission administrative, sur la recommandation de la commission du service municipal.

Le boni sera payé mensuellement. Si l'employé reçoit une augmentation de salaire et a droit au boni, il recevra un boni partiel égal à la différence entre l'augmentation accordée et le montant du boni; si l'augmentation est plus forte que le boni, l'employé ne recevra pas de boni.

Le boni est simplement accordé à cause du coût élevé de la vie. Le boni ne s'applique ni aux policiers, ni aux pompiers, ni aux employés de l'aqueduc, sauf ceux qui, dans ces départements, sont employés comme clercs, médecins, visiteurs ou visiteuses, gardes-malades. Le boni sera payé seulement aux employés classés dans les services de commis, d'ingénieurs, d'inspecteurs, de gardes-malades et de visiteuses, et à ceux qui ont été employés continuellement par la cité depuis au moins six mois, et dont le salaire est de \$2,040 ou moins par année.

Ce boni sera payé:

(a) aux employés qui sont mariés, qu'ils soient de l'un ou l'autre sexe, et dont certaines personnes dépendent exclusivement sur leurs revenus pour leur subsistance. Ceux-là recevront \$120.

(b) aux célibataires qui recevront un boni de \$60.

Le boni ne sera pas payé aux employés qui, au cours des derniers trois mois, ont reçu une augmentation de salaire de ou de plus de \$180, par suite d'augmentation directe, de promotion, de transfert, etc.

DIVERS

Au cours des cinq premiers mois de l'année, la ville a enlevé 120,945 tonnes de déchets, au coût de \$1.16 la tonne; pour la même période, l'an dernier, elle en avait enlevé 78,337 tonnes seulement, au coût de \$1.25 la tonne.

La ville a acheté 20,000 billets pour la traversée de l'île Sainte-Hélène, au coût de \$1,000; ces billets seront remis à M. Albert Chevalier, de l'Assistance Municipale, pour être distribués ensuite parmi les familles pauvres et chez les institutions de charité.

—La Commission de la charte se réunit demain, pour nommer les membres du comité spécial chargé d'étudier les dix points de la motion Evans, au sujet de l'administration de la ville.

LES COMITÉS À L'OEUVRE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CONGRÈS DE LA F. A. DU TRAVAIL S'EST JOURNÉE JUSQU'AU DEMAIN MATIN. — LE RAPPORT DU COMITÉ DES RÈGLEMENTS. — M. JAMES DUNCAN PRÉSIDENT.

La troisième séance du congrès de la Fédération Américaine du Travail a été très brève. Commencée vers dix heures cet après-midi, elle s'est terminée à 10 heures 30. Sur proposition d'un des délégués, le président de l'assemblée a annoncé l'ajournement jusqu'à demain matin. Comme nous l'annonçons ailleurs, M. Samuel Gompers, président de la Fédération Américaine du Travail, est parti pour Chicago, afin d'assister à la convention des républicains. Dans l'intervalle, c'est-à-dire de mardi à vendredi, M. James Duncan, premier vice-président de la F. A. du Travail, remplira la fonction de président.

A la séance de ce matin, où la plupart des délégués assistaient, lecture a été donnée du rapport du comité des lettres de créances, et du rapport du comité des règlements. C'est M. Cannon qui a donné lecture de ce dernier rapport. Les délégués ont adopté à l'unanimité ces deux rapports qui, du reste, ne prêtent guère à discussion. Le rapport du comité des règlements porte que les séances du matin commenceront à 9 heures 30, pour se terminer à 12 heures 30; que les séances de l'après-midi commenceront à 2 heures pour se terminer à 5 heures 30. Il est décidé que toutes les résolutions qu'on veut présenter devant ce congrès doivent l'être avant jeudi. Le rapport du comité des règlements comprend 22 articles.

Après adoption de ces deux rapports, l'assemblée a jugé bon de voter l'ajournement. En effet, les délégués pour la plupart partent d'un comité particulier. Ces comités ont le gros de la besogne. C'est à leurs membres en effet qu'il incombe de discuter dans le détail toutes les questions qui leur sont soumises. Quand la rédaction des rapports est terminée, les membres de tel ou tel comité n'ont qu'à le présenter au congrès. Celui-ci l'adopte, le rejette à sa guise. Va sans dire que les comités n'ont pas terminé les rapports. Plusieurs n'ont pas encore commencé leur travail. C'est pour donner le temps aux délégués de préparer cette rédaction des rapports que la séance a été ajournée à demain.

Le comité, d'après nous, qui a le plus de besogne sur le dos, est le comité des résolutions. M. James Duncan en est le président. Il semble que la résolution relative à la liberté de l'Irlande soit présentée devant ce comité, puis présentée après devant le congrès général.

Cet après-midi, les dames déléguées sont invitées à se réunir à l'hôtel Windsor, pour se rendre ensuite au théâtre Loew.

M. Foster, président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, a annoncé que demain, les délégués pourront profiter d'une promenade en auto à travers la ville.

Une trentaine de journalistes américains et canadiens assistent au congrès. Un télégraphe a été installé à la tribune des journalistes et l'expédition des dépêches se fait assez facilement.

Le congrès publie chaque jour un imprimé résumant le rapport complet des délibérations de la veille.

Mort du cardinal Guilio Boschi

Rome, 8 (D. N. C.). — Son Eminence le cardinal Guilio Boschi, évêque de Frascati, camélingue du Sacré Collège, est décédé le 15 mai à l'âge de 82 ans.

Funérailles de l'abbé Déziel

Québec, 8 (D. N. C.). — Ce matin ont eu lieu à Beauport les funérailles de l'abbé L.-A. Déziel, décédé vendredi soir. Le service a été chanté par Mgr F.-X. Gosselin, P.D., curé de Lévis, assisté des abbés et H. Laberge, enfants de la paroisse. Une foule très nombreuse assistait aux funérailles.

Vol avec effraction

J. Leclerc a été arrêté, par les agents du poste de la rue Rachel, pour répondre, devant le magistrat Lanctôt, d'un vol de cigares et de cigarettes, au montant de \$50 et de chapeaux de paille, valant \$60. Comme il s'agit d'un vol avec effraction, le magistrat a refusé d'admettre l'accusé à caution.

Deux ans de geôle

Un nommé Jack Foley, trouvé coupable de vol, a été condamné à deux ans de pénitencier, ce matin.

Mort accidentelle

Le coroner MacMahon a signé un verdict de mort accidentelle dans le cas de l'accident de Chamby au cours duquel deux femmes et un homme ont perdu la vie. Le pneu de la roue d'arrière d'une limousine a éclaté et l'auto a plongé dans le canal.

On découvre de l'or

Le Pas, 8. — Des mineurs ont trouvé au lac Elbow de l'or dans du quartz. Cette découverte ressemble à celle faite au lac Copper. Elle attire une foule de prospecteurs.

réunit demain, pour nommer les membres du comité spécial chargé d'étudier les dix points de la motion Evans, au sujet de l'administration de la ville.

UNE REQUÊTE MAINTENUE

LE JUGE CODERRE PERMET L'ÉMISSION D'UN BREF DE CERTIFICATION CONTRE LE JUGE CHOQUETTE — LE PACIFIQUE CANADIEN EST COMPTABLE DES MÉFAITS DE SES EMPLOYÉS.

Le 31 mai passé, un M. Demetelin, de Montréal était condamné, par le juge Choquette, à \$100 d'amende ou à trois mois de prison, pour avoir vendu, sans permis, des liqueurs enivrantes. Avant de subir son procès, M. Demetelin avait demandé de préciser l'acte d'accusation qui était trop vague, afin de mieux pouvoir se défendre. Sa demande ne fut pas accordée.

Ce matin, par l'entremise de son procureur, il présentait une requête afin d'obtenir l'émission d'un bref de certification contre le juge Choquette, pour faire annuler la sentence du tribunal des sessions qui l'avait condamné. Le requérant concède qu'il avait des liqueurs enivrantes dans sa maison, mais la chose n'est pas défendue par la loi. La plainte contre lui est trop vague. Il faudrait spécifier si M. Demetelin gardait ces boissons pour les vendre ou s'il en avait vendues. Le fait qui motive l'accusation n'est pas contraire à la loi. L'accusé avait parfaitement le droit d'avoir des liqueurs chez lui; elles lui venaient de la Grèce. Il n'a pas commis d'offense et ne peut être condamné. Le juge Coderre qui présidait la cour de pratique a permis l'émission du bref de certification.

LE PACIFIQUE CANADIEN CONDAMNÉ

La "Hodgson Sumner Company" réclame du Pacifique Canadien la somme de \$931.55, valeur de marchandises confiées à un camionneur dont le véhicule portait les initiales C.P.R., pour les transporter de ses établissements à la gare de la défenderesse, à Winnipeg. Les marchandises n'ont jamais été livrées au client de la demanderesse, et il est probable qu'elles furent volées, à Montréal même, avant d'être mises à bord des chars. Le Pacifique Canadien avait signé le connaissement.

La défenderesse niait toute responsabilité, parce qu'elle n'avait pas de contrôle sur le choix de l'employé qui se trouvait, en même temps, à l'emploi de la "Dominion Express".

Le juge Lafontaine a rejeté cette défense, ce matin. Suivant la coutume établie par le Pacifique Canadien, de ne pas envoyer un personnel déterminé pour prendre livraison des marchandises, mais une personne quelconque en possession d'un véhicule portant les initiales de la compagnie, la "Hodgson Sumner Company" était bien fondée de confier ses marchandises à la personne qui est venue les chercher. Elle n'avait pas d'autres renseignements à prendre et le connaissement qui a été signé par l'employé infidèle l'oblige le Pacifique Canadien. Il n'importe pas que le camionneur en question fût, en même temps, à l'emploi de la "Dominion Express".

Pour ces raisons, le juge a maintenu l'action de la demanderesse et condamné le Pacifique Canadien à lui payer la somme de \$931.55, les intérêts et les dépens.

Le Père Dassonville

UN REPRESENTANT DE L'ACTION POPULAIRE EN ROUTE POUR LE CANADA.

Le Père Dassonville, S.J., l'un des représentants de l'Action populaire de Reims, est actuellement en route pour le Canada. Il passera ici, très probablement, plusieurs semaines et devra assister à plusieurs réunions d'études, qui se tiendront en juin et juillet, notamment à la Semaine sociale de Montréal, à la séance de clôture du conseil fédéral de l'Association de la Jeunesse, au congrès des syndicats nationaux de Chicoutimi, etc.

Une frégate française à Montréal

Une frégate française, "La Ville d'Ys", visitera Montréal, dans la semaine du 24 juin, à l'occasion du dévoilement du monument Dohard. Le consulat français vient de recevoir cette nouvelle dans un câblégramme du ministère de la Marine, à Paris, et l'a immédiatement communiqué au comité du monument. "La Ville d'Ys" est un navire qui croise d'habitude dans les eaux de Terre-Neuve.

Le troisième arbitre

MM. E.-W. Villeneuve et A.-J. Woodward, les deux arbitres chargés de régler le différend des employés de tramways avec la compagnie et la commission des Tramways, se réunissent demain pour choisir un troisième arbitre, lequel agira comme président. Puis les affaires seront menées rapidement.

Une révolte en Basse Californie

Los Angeles, 8. — (S.P.A.) — On annonce que la région nord de la Basse Californie, est en révolte contre le gouvernement provisoire du Mexique. Le gouverneur Almadá a demandé que la province de Mexico, envoie 5,000 hommes de troupes dans la Basse Californie.

DES RAPPORTS ADOPTÉS

L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS RECONNAÎT QUATRE COMPTES RENDUS — UNE COMMISSION ROYALE — DESACCORD QUANT AUX HEURES DE TRAVAIL — AMENDEMENTS À LA LOI DES FAILLITES.

Vancouver, 8 (S. P. C.). — L'Association des manufacturiers canadiens a adopté quatre rapports aujourd'hui: sur les assurances, sur les relations industrielles, sur la législation et sur les transports. Le rapport du comité des relations industrielles couvre 18 pages imprimées. Le conseil privé a nommé, le 4 avril 1910, une commission royale pour faire une enquête sur les relations industrielles. Le juge Mathers était le président de cette commission. Elle a commencé son enquête à Victoria, le 26 avril 1919, et s'est terminée à Ottawa, le 12 juin de la même année. Sur la recommandation de cette commission, le ministre du travail a convoqué un congrès national industriel qui a tenu ses assises, à Ottawa, durant la semaine du 15 septembre 1919.

La conférence s'est prononcée en faveur de l'uniformité de la législation ouvrière à travers le Canada, en faveur de la représentation proportionnelle, en faveur de l'établissement de conseils composés de patrons et d'ouvriers, en faveur des loix fixant des salaires minimaux. La conférence a demandé l'amélioration des logements ouvriers, l'arrêt de la spéculation sur les terrains et sur les loyers.

Les membres de la conférence ne sont pas tombés d'accord sur la question du nombre d'heures de travail, sur le droit pour les employés de se syndiquer, sur la reconnaissance des unions ouvrières et sur le règlement collectif.

Le comité de législation de l'Association des manufacturiers canadiens se plaint de ce que les gouvernements provinciaux du Canada taxent le capital versé des différentes compagnies qui font affaire dans ces provinces au lieu de taxer le chiffre représentant les affaires faites dans telle province.

Le comité de législation annonce qu'il est en mesure de présenter plusieurs amendements à la loi des faillites qui a été adoptée, en 1919, de même qu'à la loi des brevets d'invention et des droits d'auteur. Ce comité réfère au travail de la commission nommée par le gouvernement pour s'occuper de l'uniformité de la législation commerciale à travers le Canada. L'Association des manufacturiers se déclare en faveur de cette uniformité.

Les manufacturiers du Québec se sont intéressés à la législation du gouvernement provincial du Québec. Ils se sont particulièrement intéressés au travail de la commission chargée de refondre la charte municipale de la ville de Montréal.

Dans son rapport, le comité des transports analyse la situation des transports au Canada. Il prévoit une augmentation de tarif des chemins de fer canadiens. Le Canada poursuit très activement la construction des navires.

Au cours de l'année dernière, le ministère de la Marine canadienne a développé son service. Quatre nouveaux paquebots font actuellement le trajet entre Vancouver, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ainsi qu'entre le Canada et l'Amérique du Sud, les Antilles et le Royaume-Uni. La compagnie "El-Dempster" a ouvert un service entre le Canada et l'Afrique orientale.

Le rapport du comité de législation parle aussi de la législation relative aux chemins de fer, aux télégraphes, aux téléphones, et aux services des transports des marchandises.

Le rapport du comité des assurances est particulièrement intéressant. D'après les statistiques durant l'année dernière, 225 personnes ont perdu la vie au cours des incendies, en Canada, et les dommages causés par les flammes s'élevaient à \$23,000,000, si l'on excepte les feux de forêts.

Le comité est satisfait de ce que des aspirateurs automatiques ont été installés dans plusieurs édifices.

Mort d'un unioniste manitobain

Morden, 8. — M. Valentine Winkler, ex-ministre de l'Agriculture au Manitoba, est mort subitement à son domicile, hier soir. Il fut ministre dans le cabinet Norris. Il était âgé de 56 ans. Il naquit en 1864, à Neustadt, Ontario et reçut son éducation dans les écoles publiques de sa ville natale. Après son arrivée au Manitoba, il s'est lancé dans le commerce du bois. Il se maria en 1886, avec Mlle Joséphine Romberg. Un fils et trois filles sont nés de ce mariage. Il fut élu pour la première fois en 1892 et successivement jusqu'en 1915, alors qu'il devint ministre libéral.

Une réorganisation du service naval

Ottawa, 8 (S. P. C.). — M. C.-C. Ballantyne, ministre de la marine, proposera sous peu un projet de réorganisation du service naval canadien, en même temps qu'il fournira les prévisions budgétaires de son ministère.

Depuis la démobilisation et la désintégration des cadres de la marine, le ministre n'a eu aucune occasion de faire une déclaration officielle à ce sujet.



Page du Foyer

Encouragement

Quand tout ne va pas au gré de nos désirs, il faut essayer de garder quand même une humeur égale, en nous disant que tout finira par aller pour le mieux et autrement. Il faut essayer de mater son imagination qui, d'un petit fait désappointant, tire des conclusions alarmantes, prévoit des conséquences désastreuses : à quoi servent ces exagérations ? à quoi ? Même si ce dont on a peur doit arriver, ne vaudra-t-il pas mieux n'en avoir pas souffert d'avance ? Et si tout se répare, se remplace, si le soleil revient plus lumineux que jamais, n'aurons-nous pas à nous reprocher nos désespoirs anticipés ?

Il est énormément difficile de gouverner en soi les impressions, de les dominer : on n'y parvient pas souvent. Toutes les philosophies du monde n'empêchent pas le cœur de battre plus vite, si les angoisses l'assaillent, n'empêchent pas les idées qui nous préoccupent de rouler et rouler encore dans la tête fatiguée. Au moins, ne les encourageons pas. Disons-leur de s'en aller ; tentons bien de les chasser, ou, en tous cas, de les tranquilliser. Le moyen ? tirer son esprit ailleurs, comme on tirerait une petite barque qui s'obstinerait en vain à lutter contre un courant impossible à vaincre : l'amener dans un canal voisin, où elle avancera à quelque chose. La vie est trop courte pour la gaspiller en luttes arides, inutiles, à ruminer dans le vide ! D'autres pensées, d'autres actions nous réclament sans cesse. Qu'importe le momentané mauvais vouloir des éléments à l'idéal que nous devons avoir si notre énergie est stylée ? Gardons le plus possible la bonne humeur, la sourire, le courage, le contentement ; travaillons en nous un raisonnement pour les garder. Soyons contents de n'être pas contents d'aujourd'hui, parce que nous le serons plus de demain ou d'après-demain ! Soyons contents si ce que nous voulions avoir aujourd'hui ne se réalise pas, parce que, à l'attendre, plus longtemps, à souffrir malgré nous un peu de nos espérances.

ces déçues aujourd'hui, nous gagnons probablement que demain ou d'après-demain, ce que nous attendons en arrivant enfin, nous fera plus plaisir !

Soyons contents quand nous traversons des jours mornes, semés d'ennuis, de petits tracassés qui s'enchaînent, de froissements intimes, d'imaginations tourmentées, parce que, après ces jours mornes, il y a toujours des jours meilleurs qui sont tout le contraire : des jours où les petites joies se succèdent, où les surprises agréables se multiplient, où l'imprévu paraît providentiel et l'est, où le soleil luit, nous pénètre, renouvelle toutes nos ardeurs, toutes nos espérances ; où même les rêves que nous étions venus à croire impossibles se réalisent. Il y en a, dans toute vie saine, de ces jours-là. Car la vie, elle est tout à fait comme le temps : un mélange, comme le vent, la pluie, les froids, les chaleurs, le ciel nuageux, le ciel pur, le calme des couchers de soleil, les tumultes des orages. La vie, elle a bien le visage changeant des paysages sous les différentes lumières.

Michelle LE NORMAND.

DANS LE LOINTAIN

Je sais combien vaine est l'image
Que l'illusion du décor
Prête au fantastique nuage,
Dans le lointain des couchants d'or ;

Je sais pourquoi la lune est pâle
Et pleure des bonheurs enfuis.
Ainsi qu'une larme d'opale,
Dans le lointain des tristes nuits ;

De l'abîme écartant les voiles,
Je puis lire, en lettres de feu,
Qu'il n'est pas de fin aux étoiles,
Dans le lointain du pays bleu ;

Mais je n'ai pas compris votre âme,
Et ses frissons mystérieux,
Quand j'ai voulu lire, Madame,
Dans le lointain de vos beaux yeux.

Charles GILL.

Pensées choisies

L'on ne voit dans l'amitié que les défauts qui peuvent nuire à nos amis. L'on ne voit en amour de défauts dans ce qu'on aime que ceux dont on souffre soi-même.

Il arrive souvent que l'on souffre tout seul de la délicatesse. L'on souffre de la jalousie, et l'on fait souffrir les autres.

L'on confie son secret dans l'amitié ; mais il échappe dans l'amour.

LA BRUYÈRE.

Les infidélités devraient éteindre l'amour, et il ne faudrait point être jaloux quand on a sujet de l'être ; il n'y a que les personnes qui évitent de donner de la jalousie qui soient dignes qu'on ait pour elles.

LA ROCHEFOUCAULD.

Conseils pratiques

Pour remettre à neuf de la soie fanée. — S'il s'agit de soie noire, on l'épongera avec de l'eau-de-vie,

après avoir étendu l'étoffe sur une planche, et on la frottera avec un morceau de flanelle, après quoi on la repassera en la protégeant d'une mince feuille de papier. Pour la soie de couleur, on épongera avec de l'eau de savon, et on essuiera avec de la flanelle bien propre. Le repassage se fera à l'envers et avec un fer chauffé modérément.

Crêpe remis à neuf. — Pour remettre à neuf du crêpe, l'étendre et l'épingler sur une planche à repasser, le recouvrir d'une lingette mouillée que l'on repasse avec un fer chaud jusqu'à ce qu'il soit sec : le crêpe est redevenu comme neuf.

Blanchiment de l'ivoire. — Lorsque les objets en ivoire ont pris une teinte jaunâtre, voici comment on peut les régénérer : On les enduit tout d'abord au pinceau avec un morceau de flanelle d'une légère couche d'essence de térébenthine ; puis on les expose au soleil pendant trois ou quatre jours, ils redevenant immaculés.

Les livres qu'il faut lire

Lisez les livres de Michelle Le Normand : "Autour de la maison", cinquante-cinq sous franco. "Cœur du temps", quatre-vingts sous

franco ; ils sont d'une bonne humeur enlevante. Vous les trouverez au "Devoir", à l'"Action française" et dans toutes les bonnes librairies. Remise spéciale pour commandes à la douzaine ou au cent.



LIQUEURS FROIDES POUR
à l'ÉTÉ

Sirop de citron : En plus d'être beaucoup plus délicieux que la limonade ordinaire, ce sirop offre l'avantage d'être tout de suite prêt, s'il vous arrive des visiteurs inattendus ; il est tout sucré, et vous n'avez qu'à le faire dissoudre avec quatre fois autant d'eau, pour le servir.

Ayez deux pintes de jus de citron, que vous obtiendrez en prenant environ cinq douzaines de citrons, et

les écorces râpées ; six livres de sucre et deux pintes d'eau et demie. Chauffez le tout, laissez bouillir quelques minutes. Coulez, mettez en bouteille, et conservez dans un endroit frais.

Chocolat glacé : Ce sirop au chocolat sera conservé dans un endroit froid, et sera servi de la façon suivante : trois cuillerées à table du sirop dans un verre de lait à la glace. Brassez bien jusqu'à ce que le tout soit bien mêlé et servez avec de la crème fouettée. Le sirop est fait en mêlant une livre de cacao, une livre de sucre et une chopine d'eau. Amenez à ébullition, et quand c'est refroidi, ajoutez quelques gouttes de vanille.

Punch au gingembre : Tranchez une demi-livre de gingembre Canton, et ajoutez à une pinte d'eau froide et une tasse de sucre. Faites bouillir quinze minutes. Coulez et ajoutez la moitié d'une tasse de jus d'orange et la moitié d'une tasse de jus de citron. Servez sur de la glace pilée.

Punch aux fruits : Faites un sirop en faisant bouillir une tasse d'eau et deux tasses de sucre, jusqu'à ce que le sucre se dissolve. Ajoutez une tasse de thé fort, deux tasses de sirop de framboises, le jus de cinq citrons, cinq oranges, et une tasse d'ananas hachés. Laissez ce mélange reposer et refroidir. Ensuite coulez et ajoutez trois pintes d'eau à la glace, une pinte d'eau minérale, et une tasse de cerises. Servez dans un bol à punch avec un gros morceau de glace.

Limnade à l'ananas : Faites un sirop en laissant bouillir une chopine d'eau, une tasse de sucre et le jus de trois citrons pendant dix minutes. Passez une petite boîte d'ananas en conserves dans le moulin et ajoutez avec le jus au sirop de citron. Faites refroidir, et coulez, et servez dissous dans une pinte d'eau à la glace.

L'Ordre canadien des Forestiers

Le mardi prochain 15 juin s'ouvrira à Montréal la conférence annuelle de l'Ordre canadien des Forestiers, à laquelle prendront part près de 300 délégués de toutes les parties du Dominion. Les séances de la conférence se tiendront dans la salle des Chevaliers de Colomb, 5 (rue Sherbrooke Est), sous la présidence de M. l'échevin J.-A. Brodeur, haut chef forestier.

Les membres des cours de la métropole se préparent à faire aux délégués des autres provinces une belle réception ; différents comités ont été formés dans le but de leur rendre leur séjour à Montréal le plus agréable possible.

Quoique le programme ne soit pas encore définitivement arrêté, on sait que le 15 juin au soir, il y aura grand dîner au parc Dominion. Tous les Forestiers de l'Ordre Canadien sont invités à prendre part à ces agapes fraternelles. Ils pourront se procurer leurs billets et obtenir tous renseignements en s'adressant au secrétaire financier de leur cour respective.

(Communiqué.)

Retraite fermée des notaires

C'est jeudi prochain, 10 juin, à 8 h. du soir, que commence à la Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe, la retraite fermée annuelle des notaires. Elle se terminera vers 7 heures, lundi matin.

Ceux qui désirent y prendre part sont priés d'envoyer leur nom à M. Victor Morin, 97, rue Saint-Jacques (Tél. Main 8280) ou au R. P. Archambault, Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe, (Laval), P. Q.

Vêtements délicats nettoyés avec soin

Envoyez vos délicats vêtements d'été à la Toilet Laundries pour obtenir parfait nettoyage ou teinture. Nous prenons soin des tissus les plus fins.

Toilet Laundries
Limited
Tél. Up. 7640

"Nous teignons à votre convenance"

Courrier des Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 8 (D. N. C.). — M. Thomas Chevalier, de la rue Saint-Roch, vient d'avoir la douleur de perdre sa femme décédée hier matin à l'âge de 67 ans et 3 mois. Les funérailles auront lieu en l'église Saint-Philippe, jeudi matin, à 9 h.

M. John Hill, mécanicien du C. P. R., a été victime d'un douloureux accident vendredi dernier. En reculant pour approvisionner sa locomotive de charbon, il se fit prendre la jambe gauche entre la locomotive et le tender. A l'hôpital du docteur Normand, où il fut transporté, on nous dit que son état est satisfaisant.

—Le docteur Henri Renaud, qui devait s'installer avec le Dr Houle rue Saint-Maurice, vient d'entrer à l'hôpital du Dr Normand comme médecin interne.

Aux anciens du collège de Saint-Remi

Tous les anciens élèves du Collège de Saint-Remi de Napierville, demeurant à Montréal, sont invités à assister à une assemblée, qui aura lieu le mardi, 8 juin, à huit heures du soir, à l'Académie Saint-Louis, au numéro 25, rue Fairmount, près du Boulevard Saint-Laurent.

On y discutera l'organisation d'une réunion générale au Collège, ainsi que plusieurs autres questions importantes. (Communiqué.)

Le "Québec" est encore échoué

Québec, 8 (S. P. C.). — Le Québec de la Canada Steamships est encore échoué près des Trois-Rivières, en dépit des efforts que l'on a faits pour le renflouer.

BOLOGNA DE
S. L. CONTANT
—La meilleure sur le marché.
Goûtez-y.

FEUILLETON DU DEVOIR

LE SECRET DE LA LUZETTE

Par M. DELLY

17 (Suite)

—Tenez, cette seule parure vaut 60,000 francs... Voilà des émeraudes qui ont été estimées 20,000 francs. Votre père les donna à sa femme pour le premier anniversaire de leur mariage. Elle les mit le soir de ce jour, car mes parents donnaient précisément un dîner et une soirée en leur honneur. Moi qui étais un garçonnet alors, je me tenais caché dans un coin du vestibule pour voir arriver les invités. C'est ainsi que je pus admirer ces émeraudes, qui faisaient vraiment un effet superbe dans les cheveux bruns de Mme Valprez.

—Vous avez connu ma mère?... Elle était très jolie, n'est-ce pas ?

—Très jolie, en effet ! répondit-il laconiquement.

—Et... elle a été malheureuse ?

—Ils ont été malheureux tous deux ! dit-il du même ton bref...

—Oh ! non, non ! C'est lui qui l'a fait souffrir ! protestai-je avec indignation. Il l'empêchait de sortir, il la privait de distractions, il la tourmentait tellement qu'elle a dû venir se réfugier ici, où elle est morte de chagrin.

—Qui vous a raconté les choses ainsi, Gailta ?

—C'est Philomène.

—Eh bien ! volontairement ou non, Philomène vous a trompée. Votre mère n'est pas morte de chagrin, elle a été tuée par l'existence mondaine qu'elle a voulu mener

jusqu'au bout de ses forces, malgré les conseils des médecins et les adjurations de son mari. Je le sais par ma mère, je l'ai entendu dire par d'autres personnes qui l'ont beaucoup connue. S'il y eut des scènes entre eux, ce fut uniquement à ce propos, car mon cousin Alain aimait beaucoup sa femme, et celle-ci, si elle avait voulu se plier à une existence plus familiale, aurait pu retirer près d'elle un homme qui, sous des dehors un peu légers et sceptiques, n'aspirait qu'à la paix du foyer et aux distractions intellectuelles.

Il parlait d'une voix lente, et son regard, se détournant de moi, devenait très grave, très lointain, comme s'il évoquait quelque vision — vision triste, car un pli amer, presque douloureux, soulevait sa lèvre.

Pendant quelques instants, je demeurai sans parole. Cette version était tout le contraire de celle de Philomène. Laquelle devais-je croire ?

Gildas ramena tout à coup son regard sur moi.

—Je regrette d'avoir dû changer votre opinion sur ce sujet ; mais il me semble que la justice exigeait cette rectification. Je dois ajouter que votre père m'a assuré, avant de

mourir, du pardon entier accordé à sa femme pour des torts dont il se reconnaissait en partie responsable, car c'est lui-même qui, au début de leur union, l'encourageait à se rendre à toutes les réunions mondaines, fier qu'il était de la voir élégante et admirée. Plus tard, il manqua peut-être de patience...

Enfin, Gailta, de tout ceci, retenez seulement cette conclusion : votre père ne mérite pas l'accusation que vous avez portée contre lui, tout à l'heure.

Je demeurai un moment silencieux, les yeux vaguement fixés sur les émeraudes qui scintillaient dans leur écrin. Mais je murmurai tout à coup :

—Vous prenez parti pour mon père, naturellement, puisque vous êtes un homme aussi !

—Ah ! vous croyez que je parle par esprit de corporaion ? Vous vous figurez que les femmes sont toujours de pauvres victimes, et les hommes, d'odieux tyrans ?

Saisie par l'apré ironie de son accent, je relevai la tête.

Les yeux verts étaient devenus sombres comme la Luzette sous un ciel d'orage, un sourire sardonique entrouvrait les lèvres qu'ombrageait une moustache blonde. Brusquement, le doigt de Gildas

pressa sur le bouton de tous les écrins. Sous le soleil qui entrainait par la fenêtre ouverte, les gemmes étincellèrent...

—Tenez, c'est avec cela qu'on achète leurs âmes... oui, avec ces cailloux plus ou moins brillants ! Pour les posséder, elles ne craignent pas de ruiner mari et enfants. Coûte que coûte, il faut éblouir, il faut éclipser les autres. Qu'importe que le mari soit délaissé, l'intérieur sans direction, les enfants élevés comme ils peuvent ! Madame a ses rivières de diamants ou son collier de perles, qui ont coûté une fortune ; il faut bien, n'est-ce pas, qu'elle les montre, accompagnée d'une robe du grand couturier ? Monsieur est là pour payer, on ne lui demande que cela. Après ça, il est libre d'arranger sa vie comme il l'entend. Chacun pour soi !... J'en connais, de ces existences-là !

Il parlait d'un ton un peu bas, sans violence ; mais sa voix se faisait amère, elle frémissait de méprisante ironie, et, dans les prunelles vertes, une lueur de sarcasme douloureux s'alluma pendant un court instant.

Mais il rencontra mon regard étonné, et ses lèvres s'entrouvrirent dans un sourire contrain.

—Toutes ne sont pas ainsi, Gailta, je le sais... et j'espère que ma pupille se rangera dans la catégorie des femmes sérieuses, soucieuses avant tout de leurs devoirs.

—Ce ne sera toujours pas pour cela que je m'en écarterai ! dis-je en désignant les bijoux.

Une expression indéfinissable où il entraînait, je crois beaucoup d'ironie, passa dans le regard de Gildas.

—Qui sait ? Vous n'êtes encore qu'une enfant ; mais dans un an ou deux, vous penserez peut-être autrement !

Je secouai énergiquement la tête :

—Non, non ! Vous verrez !

—Je ne demande pas mieux, je vous assure ! Nous avons tant besoin de femmes réellement chrétiennes, pour aider au salut de notre pauvre France !

D'un geste machinal, il se mit à fermer un à un les écrins. Sa physionomie, tout à l'heure légèrement contractée, avait repris son expression habituelle, ses yeux étaient redevenus aussi calmes et aussi impénétrables que l'eau tranquille de la Luzette sous le ciel d'hiver qui la teintait d'un vert profond.

—Est-ce que je ressemble à ma mère ? demandai-je, au bout d'un instant de silence.

Gildas m'enveloppa d'un regard rapide.

—Non, vous n'avez d'elle que les cheveux. Autrement, vous tenez surtout de votre père... N'avez-vous pas une photographie de lui ?

Je fis un signe négatif.

—Je dois en avoir une sur moi... Il sortit de sa poche un portefeuille et y prit une photographie qu'il me tendit.

Je considérai longuement ce visage aux traits fins, à la bouche un peu railleuse, aux yeux très beaux, intelligents et tendres. Ce n'était pas du tout sous cet aspect sympathique et attirant que je m'étais représenté mon père.

—Il devait être bon ! murmurai-je en me parlant à moi-même.

—Très bon !... Je suis certain que vous l'auriez aimé.

—Pourquoi n'at-il jamais voulu me voir ?

—Il avait adopté une vie très voyageuse, et ne vous ayant pour ainsi dire jamais connue, puisque votre mère vous avait emmenée alors que vous étiez un tout petit bébé, il oubliait presque votre existence, que votre pauvre tante ne lui a jamais rappelée.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), Jos. J. Bouchard, gérant.



Roselyon gagne la bourse de Lachine

Le représentant de l'écurie Ross a remporté une victoire facile dans la sixième épreuve d'hier à Dorval. — Barnes et Simpson aux honneurs.

Roselyon, appartenant à l'écurie J. K. Ross, gradué du rang des novices vendredi dernier en triomphant d'un bon champ, a remporté une victoire facile hier en battant les meilleurs coureurs qui ont démarré à la piste de Dorval dans le présent meeting. Roselyon avait été fait grand favori par les parieurs et ce coureur a démontré qu'il était un excellent coureur sur une piste bouseuse. Roselyon, conduit par Claver, a pris la tête du peloton au départ et dans le premier tournant il se détacha du peloton pour conduire jusque sous le poteau.

Pour la première fois depuis l'ouverture de la saison de courses à Dorval, les pur sang qui aiment une piste bouseuse ont trouvé leur élément hier après-midi, à Dorval; mais en dépit du mauvais état du terrain les favoris se sont quand même bien tenus.

Brynar et Hush ayant été retirés de la course de la bourse "Quatre", principale épreuve à l'affiche, cinq coureurs seulement se sont présentés au départ et le favori Skinker, n'eut aucune difficulté à disposer de ses adversaires, comptant par le fait sa deuxième victoire consécutive de la réunion.

Dans la première course, d'une distance d'un mille, ouverte aux coureurs canadiens, Fair and Warner a renversé bien des calculs lorsqu'il a triomphé du favori Sweet Bouquet, graduant par le fait du rang des novices.

Far East, appartenant à Mose Williams, qui avait fait une bonne course lors de sa dernière apparition à Mont Royal, est enfin parvenu à graduer du rang des novices en gagnant la deuxième course, d'une distance de six furlongs.

Charles Francis, qui a toujours été reconnu comme un "mud lark", de première classe a encore fait honneur à sa réputation en gagnant la troisième course, d'une distance d'un mille et un seizième, ouverte aux trois ans et plus.

Cobalt Lass, un autre coureur reconnu invincible sur une piste bouseuse, a facilement disposé de ses adversaires dans la quatrième course, d'une distance de six furlongs. Poacher, s'est classé bon deuxième et Who Cares a réussi à l'emporter sur Phedon, Sabretash et Brizz les autres partants.

Les jockeys Simpson, et Barnes se sont encore partagés les honneurs de la matinée en pilotant chacun deux vainqueurs. Le premier a conduit Far East et Cock o' the Roost tandis que le second avait les guides de Charles Francis et Cobalt Lass.

Résultat détaillé des épreuves d'hier :

PREMIERE COURSE. 1 mille. Bourse \$800. 3 ans ou plus, nés au Canada. Fair and Warner, 109 Thurbur. Sweet Bouquet, 106 Willis. All Amies, 114 Sterling. Dandence, 101 Fator. Woodbine, 104 Anderson. Minette, 104 Heupel. Elaine, 104 Barnes. Adonia, 113 Gargan. Jim Petrie, 111 Williams. Temps: 1:57 4-5.

Pari de \$2.00 sur Fair and Warner a rapporté \$18.90, \$5.80 et \$3.10; sur Sweet Bouquet, \$3.20 et \$2.40; et sur All Amies, \$2.60 en troisième.

DEUXIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse \$800. 3 ans ou plus. Fair East, 101 Simpson. Le Bleu, 111 Thurbur. Track Star, 108 Barnes. Short Change, 108 Heugel. Miss Million, 103 Hanner. Rave On, 107 Sterling. Olive James, 111 Anderson. xWaldo, 109 Gaugel. Pie, 108 Williams. Amabelle, 103 E. Fator. Princess Myrtle, 103 Claver. Temps: 1:57 4-5.

Pari de \$2.00 sur Fair East a rapporté \$10.80, \$5.30 et \$4.80; sur Le Bleu, \$6.20 et \$4.40 et sur Track Star \$3.90 en troisième.

TROISIEME COURSE. 1-16 mile. Bourse \$800. 3 ans ou plus. A réclamer. Charles Francis, 113 Barnes. Duke Ruff, 106 Moore. Kilkenny, 108 Fator. Dickey W., 107 Connors. Say When, 103 Murray. Capitania, 113 Gargan. Osego, 116 Hanner. Miss Sweep, 111 Thurbur. Temps: 1:57 4-5.

Pari de \$2.00 sur Charles Francis a rapporté \$3.60, \$2.70 et \$2.50; sur Duke Ruff, \$4.90 et \$3.50; et sur Kilkenny, \$3.80 en troisième.

QUATRIEME COURSE. 6 furlongs. Bourse \$800. 3 ans ou plus. A réclamer. Cobalt Lass, 115 Barnes. Poacher, 109 E. Fator. Who Cares, 107 Williams. Phedon, 110 Connors. Sabretash, 109 Stirling. Brizz, 109 Gaugel. Temps: 1:19 4-5.

Pari de \$2.00 sur Cobalt Lass a rapporté \$2.80, \$2.70 et \$2.30; sur Poacher, \$3.20 et \$2.70, et sur Who Cares, \$2.60 en troisième.

CINQUIEME COURSE. 1 mille. \$1,000. "Bourse Québec". 3 ans ou plus. Cock o' the Roost, 112 Simpson. First Consul, 105 Connors. My Dear, 107 Stirling. Gldline, 104 Willis. Colonel Lit, 103 1-2. Heupel. Temps: 1:31.

Pari de \$2.00 sur Cock o' the Roost a rapporté \$3.90, \$3.20 et \$2.10; sur First Consul, \$6.00 et \$2.10; sur My Dear, \$2.10 en troisième.

SIXIEME COURSE. 1 mille 70 verges, 3 ans ou plus. "Bourse Lachine". Roselyon, 114 Claver. Guarante, 104 W. Moore. Acoucha II, 106 Hanner. Pokey Jane, 101 E. Fator. Laughing Eyes II, 106 Connors. Dahinda, 104 Barnes. Toe the Mark, 109 Thurbur. Somme, 104 Willis. Temps: 1:53.

Pari de 2.00 sur Roselyon a rapporté \$3.30, \$3.60 et \$3.20; sur Guarante, \$4.70 et \$2.80, et sur Acoucha II, \$11.20 en troisième.

SEPTIEME COURSE. 1 mille 1-16. Bouc \$800. A réclamer. 3 ans ou plus. Verity, 104 Thurbur. Paul Connelly, 110 E. Fator. She Devil, 104 Barnes. N. K. Beal, 101 Simpson. Semper Stalwart, 110 Stirling. Cadillac, 102 Gregory. Leinster, 105 Murray. Harry Glover, 107 W. Moore. Temps: 1:59.

Pari de \$2.00 sur Verity a rapporté \$5.80, \$3.90 et \$3.40; sur Connelly, \$4.70 et \$4.10, et sur She Devil, \$5.10 en troisième.

LA RÉUNION DE BLUE BONNETS

La réunion de Blue Bonnets sera inaugurée demain après-midi, à la piste du Montreal Jockey Club et se continuera jusqu'au 16 juin.

Les officiers de Blue Bonnets n'ont rien négligé pour assurer le succès de ce meeting et les amateurs peuvent être assurés d'être témoins de courses intéressantes et vivement contestées.

L'épreuve principale de la journée d'ouverture sera le stake Kindergart et les coureurs qui démarreront dans cette épreuve classique seront choisis parmi les chevaux suivants:

Jean Corey, Charlotte C. Herendsey, Resarf, Noma, Madeline Lillian, Florentine, Tubby A., Lazulite, Heath Bell, Aunt Deda, Combs, Panhandler, Tennie, Baby Grand, Vic, Roseate, Silent West, Marpahn, Assyrian Queen, Thornyway, Aunt Lin, Sudor, Ajom, Runquo, Voomir, May Ward, South Shore et Witch Flower.

Les officiers en charge de la réunion seront les suivants:

Commissaires représentant le club: Frank J. Bryan, Colonel William Hendrie, Wm P. Riggs et James Carruthers; commissaire représentant la Canadian Racing Association: Francis Nelson; juge à l'arrivée: J.B. Campbell; juge au départ: James Milton; chronométrateur: Walter C. Hagar; juge au pesage: J.J. Mackessey; juge du parcours: W. Martin; préposé au pesage: Joseph McLennan; commissaires entrées: Hreman Conklin; secrétaire des courses: W. Northey.

PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE NATIONALE

New York: .001000010-2 9 0
Brooklyn: .02010000-1 10 1
Toney, Hubbell et Snyder; Marquard et Miller.

LES SPORTS ET "LE NATIONALISTE"

"Le Nationaliste" donnera, à partir de dimanche prochain, les comptes rendus des joutes de crose des ligues amateurs et professionnelles, des joutes de baseball dans les ligues majeures, des courses sur les pistes locales et étrangères, ainsi que de tous les événements sportifs disputés au Canada et à l'étranger.

Les services des correspondants spéciaux ont été retenus à cette fin et les lecteurs du "Nationaliste" peuvent être assurés que les rapports publiés chaque dimanche seront complets et impartiaux.

"Le Nationaliste" est en vente dans tous les dépôts de journaux le dimanche matin.

Ne manquez pas de vous le procurer si vous désirez être bien renseigné.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Brooklyn	26	15	634
Cincinnati	25	17	595
Chicago	24	21	533
Pittsburg	20	19	513
St-Louis	20	22	500
Boston	18	22	450
New-York	18	25	419
Philadelphia	15	27	357

LIGUE AMERICAINE

A Chicago: .000001110-3 10 1
Detroit: .02000233x-10 16 3
Chicago: .02000233x-10 16 3
Leonard Ayers, Allen et Woodall; Faber et Schalk.

A New-York: (Première partie)
Philadelphia: .000010000-1 5 0
New-York: .00010011x-3 12 0
Naylor et Perkins; Quinn et Hanner.

(Deuxième partie)
Philadelphia: .00000240-6 8 3
New-York: .000300002-5 11 5
Harris et Myatt, Perkins; Collins, Shawkey et Ruel.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Cleveland	28	16	636
New-York	29	17	630
Chicago	25	19	568
Boston	22	18	550
Washington	22	20	524
St-Louis	17	25	405
Philadelphia	15	29	356
Detroit	14	29	326

LIGUE INTERNATIONALE

A Akron: .001011100-4 15 2
Rochester: .00100014x-6 7 2
Akron: .00100014x-6 7 2
Clifford et Manning; Finerman et Smith.

A Baltimore: .010041020-3 13 3
Baltimore: .020001321-9 12 3
Biemiller et Hyde; Ogden, Kneisch, Pormhan, Frank et Egan.

A Toronto: .000010000-1 5 1
Buffalo: .03001021x-7 13 1
Toronto: .03001021x-7 13 1
A Syracuse: .101020000-4 10 4
Reading: .11010003x-6 8 1
Syracuse: .11010003x-6 8 1
Brown, Karpp et Connick; McGranar et Madden.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Buffalo	31	13	705
Baltimore	27	16	628
Toronto	27	16	628
Akron	21	18	538
Reading	20	22	476
Jersey City	16	25	390
Rochester	16	28	364
Syracuse	11	31	262

DE LA BOXE VENDREDI SOIR A L'ARENA

WILLIE HERMAN ET JACK THOMAS SE RENCONTRERONT POUR LE CHAMPIONNAT POUR LE MOYEN DU CANADA

Willie Herman, qui, il y a quelques semaines a lancé un défi à Jack Thomas, pour le titre de champion poids mi-moyen du Canada, est finalement parvenu à obtenir une rencontre avec le pugiliste juif et ces deux boxeurs viendront aux prises dans un combat de dix rondes, qui aura lieu vendredi soir à l'arena Mont-Royal.

Comme on le sait, une grande rivalité existe entre ces deux pugilistes, surtout depuis que Herman est venu réclamer le titre de champion du Canada. En arrivant à Montréal, Herman a commencé à s'entraîner chez Sam Shears et lui même Jack Thomas qui lui fit obtenir quelques batailles au Club Athlétique Regal. Lorsque le boxeur d'Albany fut en grande condition et qu'il eut remporté quelques victoires, il abandonna complètement Thomas et s'en fut même réclamer le titre qu'on avait toujours concédé à lui, vu qu'il avait défait les meilleurs boxeurs de sa catégorie, y compris Gus Lavigne, Knockout Clay, etc. En premier lieu Thomas ne voulait pas prendre l'attitude de Herman au sérieux, mais dernièrement l'ancien boxeur d'Albany écrivait à tous les journaux, les avisant qu'il était prêt à se mesurer contre tout pugiliste qui avait des aspirations au titre de champion poids mi-moyen du Canada.

Inutile de dire que le geste de Herman déplaît à Thomas et depuis les deux hommes s'en veulent comme chien et chat. Le boxeur local prétend que Herman n'est pas un Canadien et qu'il n'a pas droit de réclamer le titre tandis que de son côté, l'ancien pugiliste d'Albany dit qu'il est venu à Montréal pour y demeurer et il est prêt à faire toutes les concessions possibles pour rencontrer son rival. Les deux ont donc un vieux compte à régler et cette rencontre de vendredi promet d'être mouvementée. Herman est actuellement en grande condition et s'entraîne comme un mercenaire. Thomas est lui aussi en grande forme, car c'est avec lui que Fleming s'est préparé pour sa rencontre avec Georges Papin. Un combat aussi bien équilibré promet d'être intéressant, pourvu que Herman cesse de danser dans l'arena, comme il l'a toujours fait à chaque fois qu'il s'est battu ici.

LA LIGUE DES MANUFACTURES

L'United Shoes and Last, champion de l'année dernière dans le circuit du président Nolet, a été battu pour la première fois cette saison par l'équipe de la Canadian Car par 10 à 9, samedi dernier. La partie a été des plus excitantes et incertaines jusqu'à la fin. Les deux équipes avaient mis sur pied leurs meilleurs joueurs pour la circonstance et de gros montants ont changé de mains par suite du résultat.

A la Côte Saint-Paul, le Dominion Textile rendait visite à Simmond. La partie était des plus belles jusqu'à la fin, dimanche, alors que le résultat était de 4 à 3 en faveur de Simmond. Sur une décision de l'arbitre, le Simmond quitta le terrain et la victoire fut accordée au club Dominion Textile.

Voici le sommaire des parties :

United Shoes . 9 12 2
Canadian Car . 10 16 3
Batteries: Bulker, Pigeon et Charrette, Des forges et Wingo.
Dominion Textile . 9 9 3

LES MANUFACTURIERS

Le Congrès de Vancouver, déclaré que l'avenir du Canada en dépend, dans une grande mesure. — M. Howard dit notre situation économique.

Vancouver, 8. — (S.P.A.) — Deux cent cinquante délégués assistent au congrès des manufacturiers qui s'est ouvert hier, à Vancouver. Le maire Gale, de Vancouver, a prononcé un discours de bienvenue et M. J.B. Thompson a parlé au nom de la section de la Colombie Britannique de l'Association des Manufacturiers canadiens.

Le secrétaire a lu le compte rendu des délibérations de la dernière réunion générale. L'état financier de l'Association est peu brillant: il accuse un déficit de \$46,157.

M. T.P. Howard, président de l'Association, a ensuite lu un discours dans lequel il a passé en revue la situation économique du pays.

Le capitaine Dollar, président de la "Dollar Steamship Co.", a parlé de l'avenir du commerce du côté de l'Océan Pacifique. Il ne tient qu'aux commerçants canadiens de tirer parti de l'avantage qui leur est offert de ce côté. Le trafic se développe considérablement sur le Pacifique. Il y a cinquante-sept ans, le premier océanique traversait le Pacifique; aujourd'hui, le trafic est de 39,000,000 de tonnes par année. Le capitaine Dollar dit que l'avenir du Canada, au point de vue commercial, avec l'étranger, se trouve être dans le commerce avec l'Orient surtout avec la Chine et le Japon.

La Chambre de Commerce de Vancouver a offert un banquet hier soir aux délégués du Congrès des manufacturiers canadiens. Environ 400 convives y assistaient. Le dernier ministre Oliver a énuméré les ressources de la Colombie Britannique.

LE COMMERCE AVEC L'ORIENT

LE CAPITAINE DOLLAR, AU CONGRES DE VANCOUVER, DECLARE QUE L'AVENIR DU CANADA EN DEPEND, DANS UNE GRANDE MESURE. — M. HOWARD DIT NOTRE SITUATION ECONOMIQUE.

Vancouver, 8. — (S.P.A.) — Deux cent cinquante délégués assistent au congrès des manufacturiers qui s'est ouvert hier, à Vancouver. Le maire Gale, de Vancouver, a prononcé un discours de bienvenue et M. J.B. Thompson a parlé au nom de la section de la Colombie Britannique de l'Association des Manufacturiers canadiens.

Le secrétaire a lu le compte rendu des délibérations de la dernière réunion générale. L'état financier de l'Association est peu brillant: il accuse un déficit de \$46,157.

M. T.P. Howard, président de l'Association, a ensuite lu un discours dans lequel il a passé en revue la situation économique du pays.

Le capitaine Dollar, président de la "Dollar Steamship Co.", a parlé de l'avenir du commerce du côté de l'Océan Pacifique. Il ne tient qu'aux commerçants canadiens de tirer parti de l'avantage qui leur est offert de ce côté. Le trafic se développe considérablement sur le Pacifique. Il y a cinquante-sept ans, le premier océanique traversait le Pacifique; aujourd'hui, le trafic est de 39,000,000 de tonnes par année.

Le capitaine Dollar dit que l'avenir du Canada, au point de vue commercial, avec l'étranger, se trouve être dans le commerce avec l'Orient surtout avec la Chine et le Japon.

La Chambre de Commerce de Vancouver a offert un banquet hier soir aux délégués du Congrès des manufacturiers canadiens. Environ 400 convives y assistaient. Le dernier ministre Oliver a énuméré les ressources de la Colombie Britannique.

Pacifique Canadien

SERVICE AMELIORE DE TRAINS ENTRE MONTREAL ET QUEBEC

Comprenant "Le Frontenac" qui circule entre la gare Windsor de Montréal et la gare du Palais de Québec.

Le Pacifique Canadien donne le service de trains amélioré suivant entre Montréal et Québec. L'heure indiquée ci-dessous est l'heure normale qui est une heure en arrière sur celle de l'économie de la lumière du jour.

GARE WINDSOR, MONTREAL ET QUEBEC

"Le Frontenac" quitte Montréal, gare Windsor, tous les jours, à 9 h. 45 a.m., arrivant à Québec à 3 h. p.m. Au retour, "Le Frontenac" quitte Québec à 2 h. p.m., tous les jours, arrivant à la gare Windsor, Montréal, à 7 h. 15 p.m.

GARE VIGER, MONTREAL ET QUEBEC

Vers l'est

Les trains quittent Montréal, gare Viger, tous les jours, dimanche excepté, à 7 h. 30 a.m. et à 4 h. 15 p.m., et à 10 h. 45 a.m., tous les jours, arrivant à Québec à 1 h. 55 p.m., à 9 h. 15 p.m., et à 5 h. 30 a.m., respectivement.

Vers l'ouest

Les trains quittent Québec, tous les jours, dimanche excepté, à 7 h. 50 a.m., à 4 h. 20 p.m., et à 10 h. 45 p.m. Tous les jours, arrivant à Montréal, gare Viger, à 2 h. 20 p.m., à 9 h. 20 p.m., et à 5 h. 30 a.m., respectivement.

Les trains ci-dessus comprennent les wagons les plus modernes. (rec.)

SS. "Victorian" de Québec

Mercredi le 9 juin 1920.

Le "S.S. Victorian" partira de Québec, mercredi le 9 juin. A ses trains réguliers, le Pacifique Canadien ajoutera un convoi spécial pour les passagers qui s'embarqueront à bord de ce vapeur. Ce train se composera de wagons de colons, de voitures de première classe et de wagons-lits modèles, qui quittera la gare Windsor à 11 h. p.m. (temps régulier de l'Est) mercredi le 9 juin; et un autre convoi spécial composé de voitures de première et de seconde classes, de wagons-restaurant et salon, quittera la gare Windsor, à 10 h. 05 a.m., (temps de l'Est), mercredi le 9. Ces deux trains se rendront directement à l'embarcadere, à Québec.

Les fonctionnaires municipaux

FONDATION D'UN SYNDICAT CATHOLIQUE ET NATIONAL. SECTION DES EMPLOYES DE BUREAU.

En la salle des oeuvres paroissiales du Saint-Enfant-Jésus, ont été jetées, hier soir, les bases d'un syndicat catholique et national des fonctionnaires municipaux, section des employés de bureau. Le syndicat compte déjà près de 200 membres.

Ont été élus officiers: à la présidence, M. J. Rodolphe Thibault; vice-président, M. J. W. O'Neill; secrétaire-archiviste, M. Conrad Archambault; secrétaire-archiviste-adjoint, M. Arthur Lagardie; secrétaire-financier, M. Emile Clermont; trésorier, M. Colbert Grothe; ainsi que MM. Paul Goulet et Ephrem Benoit, adjoints.

L'assemblée a adopté la constitution ordinaire des syndicats catholiques.

Simmond . 0 12 2
Batteries: Larivière et Larivière, Paquette et Flanagan.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.
Canadian Car	5	9
United Shoes	3	1
Dominion Textile	3	1
Simmond	2	2
Tétreau	1	3
Ames Holden	0	4

LA NAVIGATION

UNE PÉNURIE DE PAQUEBOTS

LES COMPAGNIES MARITIMES NE PEUVENT TRANSPORTER TOUTS LES EUROPEENS QUI VEULENT IMMIGRER AU CANADA. — UNE CONSÉQUENCE DE LA GUERRE SOUS-MARINE. — DANS LE PORT.

On remarque dans le monde maritime une pénurie de transports pour passagers. L'exode de certains pays d'Europe, notamment l'Angleterre, vers le Canada se poursuit activement. D'un autre côté, les paquebots sont en nombre moins considérable qu'avant la guerre; durant les dernières années de guerre, nombreux ont été en effet les navires coulés par les sous-marins allemands, ce qui a fait une construction intense remède à ce manque de paquebots. Telle a été en substance la déclaration de M. S. Smith Moncur, gérant du service des passagers de l'Anchor Donaldson Line, à Glasgow, de passage à Montréal aujourd'hui. M. Moncur a déclaré que la compagnie qu'il représente avait décidé de faire construire deux nouveaux paquebots. Ces navires ne seront toutefois terminés que pour l'été prochain. Ils pourront accommoder 520 passagers de cabine et 1200 de troisième. M. Moncur a fait remarquer qu'il était plus difficile d'obtenir des places de passagers disponibles en Europe qu'en Amérique. Ainsi, toutes les places disponibles à bord des navires de Glasgow ont été retenues d'avance jusqu'au 15 octobre. La construction maritime à Glasgow se poursuit avec grande activité et donne son rendement maximum.

M. Moncur, qui a fait le voyage à bord du *Saturnia*, ajoute que les passagers de ce navire étaient de bonne qualité. Tous semblaient être bien pourvus d'argent et il n'y a pas de doute qu'ils feront d'excellents citoyens.

NAVIRES EN LOUES

Le *Manchester Division* de la *Manchester Line*, McLean Kennedy, agents, s'est échoué sur un banc de sable dans la rivière Saint-Charles. La position du navire a toutefois rien de sérieux. On est en train de diminuer sa cargaison et il est probable qu'à la première marée, le vapeur pourra reprendre sa course. Le *Manchester Division* viendra à Montréal et prendra une cargaison à destination de Manchester.

Le *Quebec de la Canada Steamship Line* est encore échoué après des Trois-Rivières. Les travaux de dragage se continuent avec persistance. Les membres du bureau de direction de la compagnie sont d'avis que le *Quebec* sera renfloué aujourd'hui ou demain. Dans l'intervalle, le vapeur *Montréal* fait le service à la place du *Quebec*. La conséquence a été que le commencement du service régulier du vapeur *Montréal* a été retardé de quelques jours. Le *Montréal* devait commencer son service régulier samedi dernier.

MOUVEMENT DES NAVIRES

Paquebots: Le *Corsican* de la C. P. O. S. doit arriver à Montréal vers dix heures ce matin. Il a quitté Liverpool le 28 mai et est arrivé à Québec hier après-midi. Le *McGowan* de la *White Star Dominion Line*, qui a quitté Montréal le 29 mai, est arrivé à Liverpool le 6 juin à deux heures p.m. L'*Empress of France* de la C. P. O. S. a quitté Liverpool le 2 et doit arriver à Québec le 9 de ce mois. Le *Minnesota* de la même ligne, qui a quitté Montréal le 29 mai, est arrivé à Liverpool hier.

Cargos: Le *Tatjana*, McLean Kennedy, agents, est parti aujourd'hui, avec une cargaison de charbon, à destination de Skein, Norvège; ce vapeur, qui a été construit ce printemps aux usines Vickers, est en son premier voyage. Le *Dunaff Head*, de la *Head Line*, quittera le port de demain à destination de Belfast avec une cargaison générale. Le *Cape Corso*, de la *Marine Navigation Co.*, prend actuellement une cargaison de grain qu'il transportera à Saint-Nazaire, France. L'*Aiston* de la même ligne se rendra ici le 18 juin. Le *Karama* de la *New Zealand Shipping* quittera, le 18 courant, notre port à destination des ports de mer d'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Le *Preussen* de la même compagnie quittera le port, vers la fin de la semaine, avec une cargaison de blé à destination de l'Angleterre. Le *Rockaway Park*, McLean Kennedy, agents, a quitté Gènes le 29 mai à destination de Montréal. Le *Cornishman* de la *White Star Dominion Line* sera à Québec ce soir. Le *Welshman* de la même ligne a quitté le port samedi à destination de Hambourg.

Deux cargos sont arrivés à Montréal hier et deux en sont partis. Arrivages: Le *Pictou*, 324 tonnes, de la *Chebourg Hudson Co.*; le *Cape Corso*, 2,510 tonnes, de la *Marine Navigation Co.*, venant d'Avonmouth. Départs: Le *Tharos*, 2,102 tonnes, McLean Kennedy, Ltd., à destination de la Grèce, via Gibraltar; le *Foina*, 998 tonnes, de Newport & Todd, à destination de Westport, Angleterre.

NAVIRES DANS LE PORT

Le "Canadian Settler", 2155, M. G.C., hangar No 25.
Le "Lake Elwin", 1663, U. S. S. Board, section 5.
Le "Haliartus", 3259, McLean, Kennedy Ltd., hangar No 15.
Le "Cornish Point", 2967, Furness-Withy, section 42.
Le "Scandinavian", 7729, C. P. O. S., aux Vickers.
Le H. M. S. Calcutta, 3000, qui Victoria, Amiralat britannique.
Le "Dunaff Head", 3287, McLean, Kennedy, Ltd., hangar No 13.
Le "Canadian Miller", 3336, M. G. C., aux Vickers.
Le "Melville", 2899, Elder-Dempster, section 44.
Le "Karama", 3466, New-Zealand Shipping Co., hangar No 4.
Le "Manchester Corporation", 3479, Furness-Withy Co., hangar No 16.
Le "Truth", 2569, McLean-Kennedy, section 9.
L'Indianola", 3438, Robert Re-ford Co., hangar No 5.
L'Aledo", 3189, White Star, hangar No 6.
Le "Canadian Navigator", 1929, M. M. G. C.

LE BREF EST MAL FONDÉ

LE JUGE DUCLOS RENVOIE LE BREF D'HABEAS CORPUS. SUIVANT LEQUEL ARTHUR TREMBLAY DEMANDAIT SA MISE EN LIBERTÉ DÉFINITIVE. — FORMALITES SUFFISAMMENT REMPLIES.

Le juge Duclos a renvoyé, hier après-midi, le bref d'habeas corpus par lequel Arthur Tangway, alias Thurbur, alias Black, voulait obtenir sa libération du pénitencier de Saint-Vincent de Paul où il doit passer deux ans. Un juge des sessions de la paix lui avait infligé cette condamnation pour un vol de tabac appartenant au Pacifique Canadien.

Le requérant avait demandé que sa sentence soit invalidée parce que les dispositions du second paragraphe de l'article 827 du code criminel n'avaient pas été strictement observées. D'après ce paragraphe, le requérant "avait le choix, ou de subir son procès devant un juge sans l'intervention d'un jury, ou de demeurer en prison ou en liberté sous caution, à la discrétion de la Cour, pour subir son procès plus tard, de la manière ordinaire, devant un tribunal ayant une juridiction criminelle".

Lorsque le juge soumit cette option au requérant, il oublia ces mots: "ou demeurer en prison" et le procureur de Tangway alléguait que, le juge ne s'étant pas servi de tous les mots du paragraphe, toutes les procédures subséquentes du procès expéditif qui a eu lieu étaient entachées d'irrégularités et illégales.

Le juge Duclos n'a pas voulu accepter cette interprétation de la loi. Lorsqu'un accusé fait son option pour un procès par jury, c'est la cour qui décide s'il doit rester en prison jusqu'à son procès ou s'il sera admis à caution. Pourquoi la décision de la cour sur ce point serait-elle communiquée à l'accusé? Doit-elle lui être communiquée avant qu'il ait fait son option ou après? La section 827 de notre code criminel ne le dit pas. Il est sans doute intéressant pour l'accusé de savoir la décision de la cour, sur ce point, avant de faire son option, parce que, s'il ne peut être admis à caution, il choisira un procès expéditif avant d'être remis plus tôt en liberté, et s'il est admis à caution, il choisira souvent un procès par jury s'il croit obtenir plus de justice. Mais dans le cas spécial qui se présente, le juge avait informé le requérant qu'il était admis à caution, de sorte que l'oubli des mots "ou demeurer en prison" ne lui causait aucun préjudice, puisqu'il savait la décision de la cour et pouvait faire son option avec connaissance de cause.

C'est pour cette raison que le juge Duclos a renvoyé le bref d'habeas corpus, avec dépens.

Pacifique Canadien

TRAIN SPECIAL POUR LES COURSES A BLUE BONNETS

Tous les jours à partir de mercredi, le 9 juin, le Pacifique-Canadien fera circuler un train spécial direct, de la gare Windsor à la piste de courses de Blue Bonnets à 1 h. 40 de l'après-midi, heure de l'économie de la lumière. Au retour le train quittera la piste de courses, pour la gare Windsor, immédiatement après la dernière course.

Ce train arrêtera à Westmount à l'aller et au retour.

Afin d'éviter l'encombrement les voyageurs sont respectueusement priés d'avoir la monnaie exacte avant de prendre leur billet. (rec.)

Une réclamation de \$25,000

Québec, 8 (D. N. C.). — Demain matin, devant le juge Lemieux, s'ouvrira la cause par jures de McMillen vs The News Pulp Co. La demanderesse veuve de M. James Johnston, réclame \$25,000 de dommages. M. Johnston a été tu

LA PROHIBITION

UNE DÉFAITE
DES ANTIS

LA COUR SUPREME DES ETATS-UNIS DECLARE CONSTITUTIONNEL L'AMENDEMENT A LA LOI VALSTEAD — LES AGENTS FEDERAUX VONT SE METTRE A L'OEUVRE.

New-York, 8. — (S.P.A.) — Les agents fédéraux redoublent d'efforts pour faire de la ville de New-York une métropole complètement prohibitionniste, a annoncé aujourd'hui James Shelvin, agent pour la surveillance de la prohibition, quand il a appris que la Cour suprême des Etats-Unis avait déclaré constitutionnel l'amendement de la prohibition et la loi Volstead.

Les agents fédéraux ont arrêté 50 violateurs de la prohibition ces jours-ci, a dit M. Shelvin, soit une moyenne de douze arrestations par jour. Il croit que 75 pour cent des restaurants et des buvettes soi-disant de liqueres douces, devront fermer leurs portes dorénavant. Ainsi la tâche des agents prohibitionnistes deviendra plus facile.

Ceux-ci ont "célébré" la consécration de la prohibition par la Cour suprême en faisant des descentes dans trois navires à Brooklyn où ils ont confisqué des centaines de caisses de whiskey.

On a trouvé la liqueur dans des barils étiquetés "pickled tripe", "pickled pigstee" et "corned beef". Les antis ont mouillé la décision de la Cour suprême dans des buvettes où l'on buvait des liqueres ayant plus que 2.75 pour cent d'alcool.

Washington, 8. — (S.P.A.) — La cour suprême a décidé à l'unanimité, hier, que l'amendement à la loi de prohibition et que la loi de la mise en vigueur de la prohibition sont constitutionnels.

Malgré que la Cour suprême ait donné aux procureurs de la défense la permission de plaider leur cause de nouveau, les anti-prohibitionnistes sont certains de leur défaite.

La cour a décidé que non seulement l'amendement à la loi de prohibition qui était en cause est constitutionnel mais que cet amendement a maintenant force de loi.

On interprète la décision de la Cour suprême comme invalidant les lois de New-York, du New-Jersey et du Wisconsin qui permettent la fabrication et la vente des breuvages de plus d'un demi de un pour cent.

La Cour suprême est d'avis qu'en vertu de la première partie de l'amendement à la loi de prohibition toute loi passée par le Congrès ou par un Etat qui autorise ou sanctionne ce que cette première partie défend devient invalide.

Le jugement de la Cour suprême couvre dix poursuites intentées relativement à la loi de prohibition d'une par l'Etat du Rhode-Island. Les juges de la Cour suprême se sont divisés cependant sur la question de la juridiction concurrente du gouvernement central et des gouvernements des Etats.

Certains prétendaient que les Etats n'étaient pas censés avoir ratifié l'amendement à la loi de prohibition avant qu'ils aient fait connaître leur décision par le moyen d'un référendum. La cour suprême prétend le contraire.

UNE BAISSÉ DU MAIS

New-York, 8. — (S.P.A.) — A la suite de la décision de la Cour suprême relativement à la loi de prohibition le maïs a baissé de trois cents le boisseau. La demande de maïs sera moins forte de la part des distillateurs.

Des enquêtes sur
les incendies

Halifax, 8. — Le bureau de protection contre le feu se réunit ici aujourd'hui. Ce bureau a été constitué en vertu de la loi provinciale de protection contre le feu. Il a été décidé de nommer un enquêteur dont les fonctions consisteront à tenir des enquêtes dans les trois jours qui suivront un incendie, sur les origines du feu, pour déterminer s'il est dû à la négligence. Cet enquêteur aura le droit d'entrer dans un édifice où un incendie s'est déclaré. Il aura juridiction dans toute la province.

ETATS-UNIS

CINQ NOMS
EN VEDETTE

LEONARD WOOD, CHARLES E. HUGHES, LE SENATEUR JOHNSON ET FRANK LOWDEN SONT AU PREMIER PLAN POUR L'ELECTION A LA CANDIDATURE REPUBLICAINE.

Chicago, 8. — (S.P.A.) — Cinq personnages sont actuellement au premier plan pour l'élection à la candidature présidentielle des Etats-Unis; ce sont: le général Leonard Wood, autour duquel on fait beaucoup de bruit; M. Charles E. Hughes qui prend de plus en plus d'importance; le sénateur Johnson; M. Harding, et le gouverneur Frank Lowden de l'Ohio. Les délégués qui arrivent se laissent endoctriner par les organisateurs qui sont sur les lieux depuis plusieurs jours et qui préparent l'élection du candidat de leur choix. Cependant aucun candidat ne paraît encore rallier tous les suffrages.

LE PROGRAMME DE HIRAM JOHNSON

Chicago, 8. — (S.P.A.) — Le sénateur Hiram Johnson a parlé hier devant une foule considérable. Il a donné les raisons de sa candidature et les articles de son programme électoral. Le principal point de ce programme est la Ligue des Nations contre laquelle il s'oppose de toutes ses forces. Le sénateur Johnson est d'avis que cette Ligue n'est qu'une supercherie et qu'elle n'est au fond qu'un instrument d'impérialisme. Au lieu d'organiser une ligue qui préviendrait la guerre, nous avons une ligue qui maintient la force actuellement existante, a dit M. Johnson. Au lieu du désarmement nous avons des armements plus considérables. Ce document de la Ligue des Nations représente le triomphe de la diplomatie cynique de l'ancien monde et la défaite du libéralisme du nouveau.

DE L'INDECISION

Chicago, 8. — (S.P.A.) — Les délégués au congrès républicain sont dans l'indécision. Entre Wood, Lowden et Johnson leur cœur balance. Ils attendent le "boss" qui les dirigera dans le dédale des intrigues qui se jouent autour de chaque candidat. On croit que le candidat qui sera choisi sera un personnage dont le nom n'a été nullement mis de l'avant.

On croit que le vote qui sera pris après-midi ou demain mettra au jour les noms d'une quinzaine de candidats.

Aujourd'hui, la besogne du congrès consistera surtout en affaires de routine: discours du président (le sénateur Lodge), et nomination du comité de routine. Le vote par scrutin ne sera pris que demain après-midi ou jeudi matin.

Les chefs républicains élaborent leur programme. Au sujet de la prohibition, certains veulent être anti-prohibitionnistes enragés tandis que d'autres sont plus modérés. Un certain nombre de suffragistes feront le piquet autour de la salle des délibérations. Elles seront protégées par la police.

Les vétérans de la
Colombie Anglaise

Fernie, 8. — L'association des vétérans de la Grande Guerre, de la Colombie Anglaise, a adopté unanimement les résolutions envoyées par le président Maxwell à l'effet de demander des élections générales. L'association se réunira, l'an prochain, à Chilliwack. Elle a passé une résolution demandant que tous les vétérans d'origine étrangère reçoivent les droits dont jouissent les sujets anglais.

Président d'un bureau
de conciliation

Ottawa, 8. — Le juge F. S. MacLennan, de Montréal, a été nommé, par le ministre du travail, président du bureau de conciliation qui enquêtera sur le différend entre la Toronto Street Ry et ses employés. Les autres membres du bureau sont M. W. Moore, qui représente la compagnie, et J. G. Vick, représentant des employés, tous deux de Toronto.

LES OUVRIERS

PROGRAMME
FORT CHARGÉ

DE NOMBREUSES QUESTIONS SERONT MISES A L'ETUDE AU COURS DU CONGRES DE LA FEDERATION AMERICAINE DU TRAVAIL, AU THEATRE SAINT-DENIS — M. GOMPERS A CHICAGO.

La Fédération Américaine du Travail a tenu, à 3 heures, hier après-midi, sa seconde séance, au théâtre Saint-Denis. M. James Dunlop, 1er vice-président de la Fédération a lu un résumé du volumineux rapport du conseil exécutif. Ce rapport couvre environ 250 pages imprimées. Toutes les grandes questions que doit étudier le congrès y sont exposées. Il renferme aussi le programme politique et économique de la Fédération. Le bolchevisme, les profiteurs, le gouvernement des Etats-Unis qui avait promis de contrôler le coût de la vie et qui n'a pas tenu sa promesse, y sont dénoncés tour à tour. Le malaise actuel serait le résultat du rix exorbitant de toutes les choses nécessaires à la vie, car les augmentations imposées sur les denrées ne sont pas justifiées, la plupart du temps.

Qui est responsable du haut coût de la vie? Le rapport en rejette la responsabilité sur l'avidité des spéculateurs et des profiteurs, et continue en disant que la campagne entreprise par le gouvernement des Etats-Unis pour faire baisser le prix des vivres est une campagne de stupidité qui ne produira aucun bon résultat.

L'agitation fomentée par quelques journaux des Etats-Unis pour que la force armée intervienne au Mexique ne peut être justifiée d'aucune manière parce que les exploités des puits de pétrole seraient les seuls à en profiter. Qu'on laisse ce pays se constituer un gouvernement de son choix, tant qu'il n'y a pas de guerres intestines ne menaçant pas la sécurité des Etats-Unis.

La United Steel Corporation et les autorités municipales de Boston sont aussi vivement prises à partie pour avoir refusé de traiter avec les unions ouvrières. Les grèves de leurs employés étaient justifiées par les conditions de travail révoltantes.

Le comité exécutif de la Fédération félicite ensuite les ouvriers du Canada pour ne s'être pas laissés enrôler dans la One Big Union. Leur geste est un triomphe pour les unions ouvrières et démontre que les Canadiens sont satisfaits des projets, de la politique et du travail de la Fédération américaine du Travail.

La conférence industrielle tenue à Washington, à la suggestion du président Wilson, n'a pas réussi parce que les patrons ont refusé d'adhérer à la tentative de conciliation qui n'aurait servi qu'à l'effet. Quant à la seconde convention, elle a également été sans effet, parce que le mode de règlement proposé par la commission du président Wilson n'était pas pratique et ne rencontrait pas les exigences de la vie.

Le comité de la Fédération suggère que le gouvernement soit autorisé à acheter toutes les choses nécessaires à la vie du producteur directement, pour les revendre ensuite à des prix fixés. Les profits excessifs faits durant la guerre devraient être taxés par le gouvernement afin d'éteindre la dette flottante. Les coopératives d'achat et de vente devraient recevoir l'aide du gouvernement sous forme de prêt: l'oeuvre qu'elles accomplissent est aussi digne d'intérêt que celle des capitalistes, et c'est un excellent moyen de faire baisser le coût de la vie.

Ce n'est pas les financiers qui devraient avoir le pouvoir d'accorder des crédits aux entreprises particulières, mais un bureau spécial formé de l'autorité du gouvernement. Les financiers ne cherchent qu'à accumuler des dividendes et à fournir aux profiteurs les moyens de pressurer les ouvriers.

Le département du Travail devrait aussi publier chaque mois, des tableaux montrant le prix du gros de tous les objets manufacturés de même que les prix de détail. Il serait ainsi facile de se rendre compte des gains illicites réalisés par les spéculateurs. "Nous ne demandons pas", ajoute le rapport, "une baisse subite des prix, car une telle baisse serait un très grand danger et une calamité nationale. Le prix de la vie ne doit pas augmenter. Les salaires doivent correspondre au coût de la vie."

L'industrie doit être conduite par des principes plus démocratiques afin d'assurer aux ouvriers une part dans la direction des entreprises. La production n'existe pas pour le seul fait de permettre à ceux qui la dirigent d'accumuler des profits.

Le rapport dénonce avec vigueur le bolchevisme et les doctrines révolutionnaires qui, depuis la guerre surtout, ont fait l'objet d'une active propagande parmi les ouvriers dans toute l'Amérique du Nord.

"Le bolchevisme a été un leurre pour plusieurs dans notre mouvement organisé", ajoute le rapport. Cette hideuse doctrine a pénétré principalement dans deux classes d'ouvriers: les "intellectuels" d'abord, ainsi appelés sans doute parce qu'ils nourrissent les idées d'extravagances, et les malheureux que les difficultés des temps présents finissent par désespérer et qui croient que le salut viendra de l'application de principes extrémistes. Mais, en général, les ouvriers organisés d'Amérique se gardent de toute propagande révolutionnaire. Cette propagande par les discours et par les écrits de doctrines extrémistes doit être contrebalancée par une propagande de vérité. Le malaise qui grandit est causé par l'injustice et il y a moyen de l'atténuer par des manœuvres habiles.

Après la lecture d'un résumé de ce rapport qui est très intéressant, M. James Morrison a nommé les délégués qui feront partie des différents comités qui tiendront leurs réunions à l'hôtel Windsor. M. Morrison a indiqué aussi à quels comités sera renvoyé la discussion des principales questions exposées dans le rapport. Il y a un comité des "boycotts", un comité des relations internationales, un comité des organisations locales et

fédérales, un comité de l'organisation, un comité des résolutions, un comité du rapport au conseil exécutif.

Après la lecture de ce rapport, les délégués ont ensuite déposé devant les membres de l'exécutif un grand nombre de résolutions. Il n'a pas été donné lecture de ces diverses résolutions qui seront référées aux divers comités nommés plus haut. La rumeur veut que les questions les plus importantes y soient soulevées, comme le status politique de l'Irlande et la tentative de fonder aux Etats-Unis un parti ouvrier appuyé par la Fédération américaine du Travail. M. Gompers s'est déclaré contre toute tentative de ce genre. Ces deux questions soulevèrent probablement des débats assez animés.

Aussitôt après la remise des résolutions, M. Gompers a averti l'assistance que, pour se conformer aux résolutions des congrès de 1913 et de 1919, il était obligé de se rendre incontinent à Chicago pour demander aux deux partis politiques américains de redresser les griefs du travail en ce qui regarde le droit de grève. C'est le comité exécutif de la Fédération qui l'a choisi lui-même ainsi que M. Wood, l'un des vice-présidents, avec pouvoir de s'adjointre un troisième et un quatrième représentant, si c'est nécessaire. M. Gompers espère être de retour jeudi. Les séances des comités se poursuivront durant son absence.

A la séance d'hier matin, M. Samuel Gompers a exposé des idées très importantes que nous n'avons pu que résumer. "Les ennemis du travail", a dit M. Gompers, "répandent maintenant l'idée que les grèves sont préjudiciables aux intérêts des ouvriers bien entendus aussi bien qu'aux intérêts des industriels et veulent établir une législation qui les rendra illégales. Je ne sais pas si les membres des unions ouvrières vont aussi loin que moi mais, maintenant comme toujours, ici comme ailleurs, en tout temps et en tout endroit, je soutiens que tout effort pour mettre en vigueur le travail obligatoire devra être combattu à tout prix. (Longs applaudissements.) Je ne crains pas les résultats d'une telle ligne de conduite. La vie est faite de peines et de joies. Le progrès de la race humaine vient aussi bien des misères et du travail que de la joie des entreprises conduites à bonne fin. Aussi longtemps que j'aurai la vie et que mon intelligence ne sera pas amoindrie, je combattrai pour le droit des hommes et des femmes à la liberté, pour qu'ils ne soient pas courbés par aucune force".

M. Gompers termine ainsi son discours: "Nous avons grandi en nombre, en influence, en pouvoir et nous grandirons encore, pourvu que nous usions de cette influence avec modération, avec détermination. "Imposons-nous une discipline volontaire qui est essentielle à notre progrès, à notre unité et à notre succès."

Les amateurs de sport pourront connaître les résultats des événements sportifs en lisant "Le Nationaliste". Notre confrère donnera dimanche prochain, des comptes rendus impartiaux des joutes de crose, de baseball et de la réunion à Blue Bonnets.

"Le Nationaliste" sera en vente dans tous les dépôts de journaux le dimanche matin.

Les amateurs de sport pourront connaître les résultats des événements sportifs en lisant "Le Nationaliste". Notre confrère donnera dimanche prochain, des comptes rendus impartiaux des joutes de crose, de baseball et de la réunion à Blue Bonnets.

"Le Nationaliste" sera en vente dans tous les dépôts de journaux le dimanche matin.

Quebec, 8. — Le duc et la duchesse de Devonshire sont arrivés, hier soir, d'Ottawa et ont établi leur résidence à la citadelle. Ils étaient accompagnés de lady Anne Cavendish, de lady Maud Mackintosh et de son bébé, de lady Blanche Baresford, du lieutenant lord George Cavendish, de lord Richard Nevill, du capitaine Balfour et du lieutenant Robinson, aides-de-camp. Le gouverneur général et la duchesse donneront un dîner d'Etat, mercredi soir.

Quebec, 8. — Le duc et la duchesse de Devonshire sont arrivés, hier soir, d'Ottawa et ont établi leur résidence à la citadelle. Ils étaient accompagnés de lady Anne Cavendish, de lady Maud Mackintosh et de son bébé, de lady Blanche Baresford, du lieutenant lord George Cavendish, de lord Richard Nevill, du capitaine Balfour et du lieutenant Robinson, aides-de-camp. Le gouverneur général et la duchesse donneront un dîner d'Etat, mercredi soir.

Quebec, 8. — Le duc et la duchesse de Devonshire sont arrivés, hier soir, d'Ottawa et ont établi leur résidence à la citadelle. Ils étaient accompagnés de lady Anne Cavendish, de lady Maud Mackintosh et de son bébé, de lady Blanche Baresford, du lieutenant lord George Cavendish, de lord Richard Nevill, du capitaine Balfour et du lieutenant Robinson, aides-de-camp. Le gouverneur général et la duchesse donneront un dîner d'Etat, mercredi soir.

Quebec, 8. — Le duc et la duchesse de Devonshire sont arrivés, hier soir, d'Ottawa et ont établi leur résidence à la citadelle. Ils étaient accompagnés de lady Anne Cavendish, de lady Maud Mackintosh et de son bébé, de lady Blanche Baresford, du lieutenant lord George Cavendish, de lord Richard Nevill, du capitaine Balfour et du lieutenant Robinson, aides-de-camp. Le gouverneur général et la duchesse donneront un dîner d'Etat, mercredi soir.

Quebec, 8. — Le duc et la duchesse de Devonshire sont arrivés, hier soir, d'Ottawa et ont établi leur résidence à la citadelle. Ils étaient accompagnés de lady Anne Cavendish, de lady Maud Mackintosh et de son bébé, de lady Blanche Baresford, du lieutenant lord George Cavendish, de lord Richard Nevill, du capitaine Balfour et du lieutenant Robinson, aides-de-camp. Le gouverneur général et la duchesse donneront un dîner d'Etat, mercredi soir.

Quebec, 8. — Le duc et la duchesse de Devonshire sont arrivés, hier soir, d'Ottawa et ont établi leur résidence à la citadelle. Ils étaient accompagnés de lady Anne Cavendish, de lady Maud Mackintosh et de son bébé, de lady Blanche Baresford, du lieutenant lord George Cavendish, de lord Richard Nevill, du capitaine Balfour et du lieutenant Robinson, aides-de-camp. Le gouverneur général et la duchesse donneront un dîner d'Etat, mercredi soir.

Quebec, 8. — Le duc et la duchesse de Devonshire sont arrivés, hier soir, d'Ottawa et ont établi leur résidence à la citadelle. Ils étaient accompagnés de lady Anne Cavendish, de lady Maud Mackintosh et de son bébé, de lady Blanche Baresford, du lieutenant lord George Cavendish, de lord Richard Nevill, du capitaine Balfour et du lieutenant Robinson, aides-de-camp. Le gouverneur général et la duchesse donneront un dîner d'Etat, mercredi soir.

Quebec, 8. — Le duc et la duchesse de Devonshire sont arrivés, hier soir, d'Ottawa et ont établi leur résidence à la citadelle. Ils étaient accompagnés de lady Anne Cavendish, de lady Maud Mackintosh et de son bébé, de lady Blanche Baresford, du lieutenant lord George Cavendish, de lord Richard Nevill, du capitaine Balfour et du lieutenant Robinson, aides-de-camp. Le gouverneur général et la duchesse donneront un dîner d'Etat, mercredi soir.

Quebec, 8. — Le duc et la duchesse de Devonshire sont arrivés, hier soir, d'Ottawa et ont établi leur résidence à la citadelle. Ils étaient accompagnés de lady Anne Cavendish, de lady Maud Mackintosh et de son bébé, de lady Blanche Baresford, du lieutenant lord George Cavendish, de lord Richard Nevill, du capitaine Balfour et du lieutenant Robinson, aides-de-camp. Le gouverneur général et la duchesse donneront un dîner d'Etat, mercredi soir.

Quebec, 8. — Le duc et la duchesse de Devonshire sont arrivés, hier soir, d'Ottawa et ont établi leur résidence à la citadelle. Ils étaient accompagnés de lady Anne Cavendish, de lady Maud Mackintosh et de son bébé, de lady Blanche Baresford, du lieutenant lord George Cavendish, de lord Richard Nevill, du capitaine Balfour et du lieutenant Robinson, aides-de-camp. Le gouverneur général et la duchesse donneront un dîner d'Etat, mercredi soir.

Quebec, 8. — Le duc et la duchesse de Devonshire sont arrivés, hier soir, d'Ottawa et ont établi leur résidence à la citadelle. Ils étaient accompagnés de lady Anne Cavendish, de lady Maud Mackintosh et de son bébé, de lady Blanche Baresford, du lieutenant lord George Cavendish, de lord Richard Nevill, du capitaine Balfour et du lieutenant Robinson, aides-de-camp. Le gouverneur général et la duchesse donneront un dîner d'Etat, mercredi soir.

VENTE D'ASSAUT

CHEZ DUPUIS

UNE JOURNEE D'OCCASIONS SANS PAREILLES

Afin de continuer notre assaut contre les prix élevés avec la même ardeur que nous l'avons commencé, nous lançons mercredi une attaque irrésistible sous laquelle les hauts prix vont s'écrouler. Grâce à notre offre de 52 EXTRA SPECIAUX vous pourrez réaliser mercredi des économies sans pareilles sur vos achats dans tous nos rayons. Dans toutes nos offres de 52 spéciaux, des milliers de personnes ont trouvé des valeurs insurpassables. La journée de mercredi vous réserve des aubaines dont il serait bon de venir vous rendre compte.

Complets lavables

COMPLETS lavables, modèle "Olivier Twist", pour garçonnets de 3 à 7 ans. Guignonnet uni beige ou bleu. Valeur de 1.50

1.10

Pas de taxe.

Au rez-de-chaussée.

Pantalons

PANTALONS en duck blanc pour hommes. Valeur spéciale à . . .

2.10

Pas de taxe.

Au rez-de-chaussée.

Bottines

BOTTINES en canevass blanc, marque "Fleet Foot" pour hommes. Qualité de 2.25 la paire pour

1.49

Pas de taxe.

Au rez-de-chaussée.

Bottines

BOTTINES brunes ou noires pour hommes. Forme pointue, à trepointe Goodyear. Pointures 5 1/2 à 10. Qualité de 9.00 la paire p. . .

7.95

Pas de taxe.

Au rez-de-chaussée.

Flanellette

FLANELLETTE blanche de fabrication canadienne; qualité pesante, fini souple. Qualité de .39 la verge pour. . .

.25

Pas de taxe.

Au rez-de-chaussée.

Epicerie

FLOCONS DE MAIS Quaker, 3 paquets pour

.29

FEVES AU LARD de Clark, dans une sauce aux tomates, No 2. Régulier .20 la boîte pour. . .

.16

Pas de taxe.

Au sous-sol.

SAVON Queen's Laundry, 10 morceaux pour. . .

.93

CONFITURES Banner aux fruits, chaudière de 4 livres. . .

.99

Pas de taxe.

Au sous-sol.

Souliers

SOULIERS en canevass blanc, marque "Fleet Foot" pour hommes. Pointures 6, 8, 9 et 10. Qualité de 2.00 la paire pour. . .

1.39

Pas de taxe.

Au rez-de-chaussée.

Linoleum

400 verges de LINOLEUM de liège de 4 verges de largeur, dessins à carreaux; prix régulier 1.65. Prix spécial, la verge car- . . .

1.29

Pas de taxe.

Au troisième.

Vaisselle

SERVICES à dîner en semi-porcelaine anglaise, 94 morceaux, décoration de fleurs vertes. . .

22.95

Pas de taxe.

Au sous-sol.

Semence

GRAINES de semence pour fleurs et légumes. Rég. .10 le paquet. Mercredi, 4 paquets. . .

.30

Pas de taxe.

Au sous-sol.

Robes de nuit

Jolis dessins estampés sur robes de nuit en coton d'excellente qualité. Prix actuel 1.89. Spécial. . .

1.59

Pas de taxe.

Au premier.

Spécial de 9 à 12 seulement

Tabliers couvre-tout en indiennes fantaisie pour dames. Jolies couleurs, encolure ronde, poches et ceinture. Rég. .98 pour. . .

.79

Pas de taxe.

Au premier.

Soie Tussor

Une ligne désassortie de SOIE TUSSOR, 36 pouces, dans les couleurs suivantes seulement: prune, réséda et orange. Qualité de 1.00 la verge. Mercredi . . .

.39

Au rez-de-chaussée.

Chapeaux

25 douzaines de chapeaux non garnis à un prix extraordinairement pas. Paille Liséré d'excellente qualité, noire ou de couleur, variété de jolis modèles. Régulier 3.98 à 6.00 pour

1.98

Pas de taxe.

Au premier.

Bas

BAS en soie artificielle, haut de la jambe et pied renforcés; pointures 8 1/2 à 10, en gris, brun foncé, noir et blanc. Spécial, la paire. . .

.29

Pas de taxe.

Blouses

BLOUSES blanches Midy pour fillettes. Genre passant par-dessus la tête, collet matelot et poignets de couleur. Rég. 1.49 pour. . .

1.19

Pas de taxe.

Au premier.

Serge

SERGE de laine, couleur prune seulement, 52 pouces, texture serrée. Valeur régulière 3.00. Mercredi. . .

1.29

Pas de taxe.

Au rez-de-chaussée.

Taffetas

TAFFETAS Chiffon noir, 36 pouces, qualité pesante, beau noir jais, qualité ne se coupant pas. Rég. 2.49 gulier 3.95 pour 10% de taxe. . .

2.49

Au rez-de-chaussée.

Fleurs fantaisie

FLEURS de fantaisie pour garnitures de chapeaux, quantité de modèles, nuances naturelles. Régulier 75 à 1.49 le paquet, spécial. . .

.29

Pas de taxe.

Au premier.

Gabardine

GABARDINE de laine, 52 pouces, en marine, Saxe, Copenhague et taupe. Valeur rég. 5.95. Mercredi. . .

2.98

Pas de taxe.

Au rez-de-chaussée.

Gants

GANTS longs en dentelle pour dames. Pointures 6 à 7 1/2, en noir seulement. Spécial, la paire. . .